



ASSOCIATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

Données sociales 1998

Sommaire

	Pages
<i>Avant-propos : La conjoncture économique</i>	4
Données sociales : Eléments de synthèse	5
I - La situation de l'emploi au 31 décembre 1998	
- Les données de base	7
- La structure par coefficients et catégories hiérarchiques	8
- La structure par sexe, âge, ancienneté et qualification	9
II - L'évolution de l'emploi	
1 - Les flux d'effectifs en 1998	
- La synthèse globale et les premiers commentaires	11
- L'analyse de l'évolution des effectifs	12
- La structure des flux d'effectifs	13
2 - L'évolution au cours des quinze dernières années	
- L'évolution des effectifs	14
- L'évolution de la qualification	15
- L'évolution selon le sexe, l'âge et l'ancienneté	16
III - L'état des salaires réels	
1 - Les salaires réels au 1er janvier 1999	18
- Les données de base	18
- Le profil des salaires réels	19
- La structure des salaires par catégories hiérarchiques	20
2 - Les salaires réels et les salaires minima garantis	21
IV - La formation professionnelle continue	
1 - L'évolution de la formation professionnelle	23
- L'effort de formation sur les dix dernières années	23
- Les bénéficiaires de la formation	24
2 - Le contenu et la réalisation de la formation	25
Annexes : Données chiffrées	26

Avant-propos :
La conjoncture économique

L'évolution de l'activité des établissements de crédit spécialisés

Dans un environnement économique et financier assez favorable, les établissements spécialisés¹ ont réalisé en 1998 une bonne performance qui répond, comme en écho, à celle de l'économie française dans son ensemble : on constate ainsi une augmentation sensible de la production et une accentuation de la progression des opérations en cours.

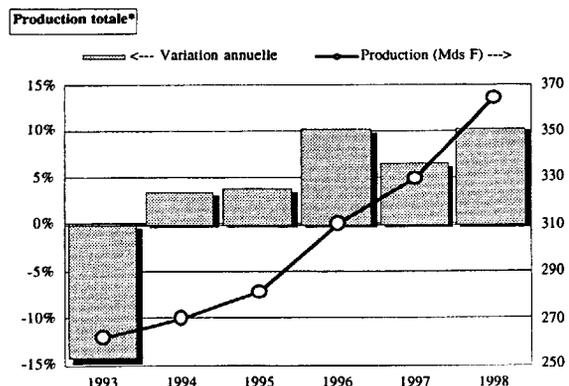
Dans les secteurs du **financement de l'équipement** et de **l'immobilier**, la **production** est, avec près de **366 milliards de francs** (56 milliards €), en hausse pour la cinquième année consécutive, enregistrant le taux de croissance le plus rapide (+10,3% par rapport à 1997) depuis le rebond de 1994, année où l'évolution était redevenue positive après trois ans consécutifs de recul. Les financements destinés à l'équipement des entreprises et des professionnels enregistrent, pour la première fois en dix ans, un taux de croissance à deux chiffres (+16,3% à 106 milliards de francs, soit 16 milliards €), grâce à la forte progression des opérations de location de matériels, et les financements d'équipement des particuliers (182 milliards de francs ou 27,8 milliards €) augmentent de près de +10% - on notera le vif ressaut des opérations de location avec option d'achat dans le secteur automobile -. Dans l'immobilier, les financements en immobilier d'entreprise (30 milliards de francs ou 4,6 milliards €) sont en hausse sur l'année de +10,4%, grâce à une nette reprise au second semestre, mais la progression est en revanche beaucoup plus modeste pour les crédits au logement (+1,5% à 48 milliards de francs - 7,3 milliards € -).

L'évolution a été également bien orientée pour les autres services financiers : la croissance des opérations d'**affacturation** se maintient à un niveau élevé (**295 milliards de francs** de créances prises en charge en 1998 - 45 milliards € -, soit +24,5% par rapport à l'année précédente et un quasi-doublement de leur clientèle par les sociétés spécialisées en quatre ans), les engagements des **sociétés de caution** accentuent leur progression (+9,1% sur douze mois à fin décembre) et le dynamisme des maisons de titres et autres prestataires de services d'investissement ne se dément pas.

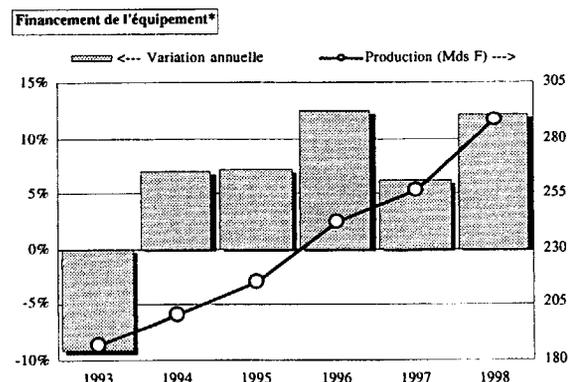
Les **opérations en cours** - **1082 milliards de francs** (165 milliards €) - progressent sensiblement (+3% sur douze mois à fin décembre 1998, après +0,6% l'année précédente), assurant aux établissements spécialisés une part de l'ordre de 16% dans le total des crédits à l'économie, toutes opérations confondues, mais qui atteint près de 25% pour les crédits aux particuliers - et approche 50% pour les seuls crédits d'équipement -.

¹ Ensemble des adhérents de l'ASF (membres de droit et membres correspondants).

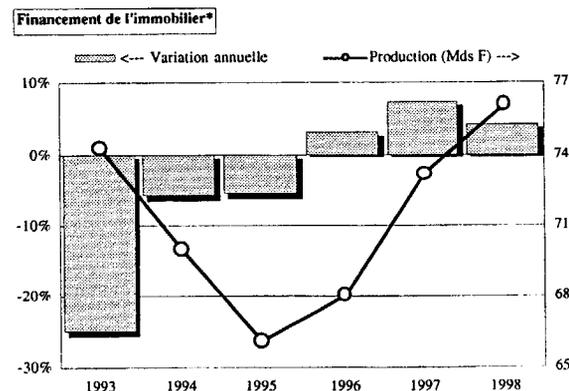
Production annuelle



* Hors affacturation et secteur aidé du financement du logement.

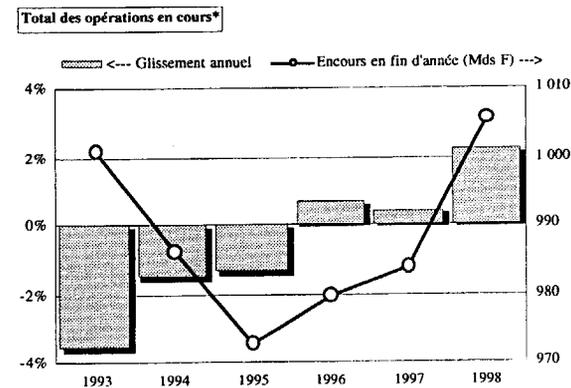


* Entreprises et particuliers. Crédit classique et location de matériels.

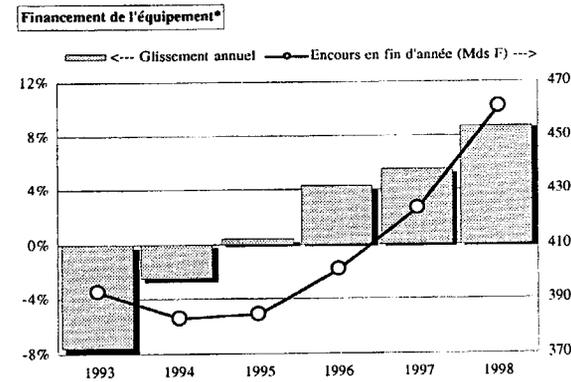


* Immobilier d'entreprise et logement (hors secteur aidé).

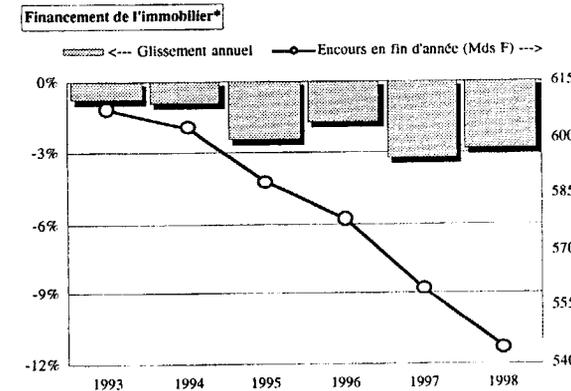
Opérations en cours en fin d'année



* Hors affacturation, secteur aidé du financement du logement et divers.



* Entreprises et particuliers. Crédit classique et location de matériels.



* Immobilier d'entreprise et logement (hors secteur aidé).

Données sociales 1998 : éléments de synthèse

La situation de l'emploi

La structure d'ensemble de la profession

Au 31 décembre 1998, l'effectif des 557 établissements membres de l'ASF¹ s'établissait à quelque **21 800 salariés**. On peut estimer raisonnablement que 20% - en nombre - des sociétés regroupent 80% de l'effectif.

La situation au 31 décembre 1998

Le personnel des sociétés financières se caractérise par un **haut niveau de qualification** (37,4% des salariés ont le statut de cadre, et 91% des salariés non-cadres appartiennent aux catégories de personnel qualifié ou très qualifié), un taux de féminisation important (les femmes représentent 63% de l'effectif total et 39% du personnel d'encadrement - contre 21% en 1983 -), un âge et une ancienneté peu élevés (68% du personnel ont moins de 40 ans et 67% moins de 10 ans d'ancienneté).

L'évolution de l'emploi

Les flux d'effectifs en 1998

L'évolution des effectifs de la profession a été particulièrement bien orientée en 1998 : le taux de progression (tous contrats confondus) s'inscrit en effet, avec **+6%** par rapport à l'année précédente, à son **plus haut niveau** depuis dix-huit ans que cette mesure est effectuée.

A la seule exception des établissements de financement immobilier, dont les effectifs reculent en moyenne de -1%, tous les autres secteurs enregistrent une progression, plus ou moins marquée cependant. On notera que le secteur des crédits renouvelables apparaît une nouvelle fois particulièrement dynamique : +15,6% sur un an pour les sociétés spécialisées, après +4,9% en 1997 et +12% en moyenne annuelle au cours des trois années antérieures.

La proportion des licenciements pour motifs économiques est une nouvelle fois en recul : représentant 9,6% des fins de contrat à durée indéterminée, elle a été divisée par trois en cinq ans.

La part des contrats à durée déterminée s'établit à 7,4% de l'effectif total à fin 1998 contre 5,8% un an auparavant. En moyenne, 21% des salariés titulaires d'un tel contrat ont vu celui-ci se transformer en contrat à durée indéterminée au cours de 1998.

L'évolution de la profession sur les quinze dernières années

L'évolution des effectifs

Au cours des quinze dernières années, la progression des effectifs des sociétés financières ne se sera démentie véritablement que durant la brève période 1991/1993 (baisse de -9% en trois ans, l'année 1994 marquant une quasi-stagnation). La hausse constatée chacune des autres années amène en définitive l'effectif total, sur une base **100 en 1984**, au niveau de **125 en 1998**, et à 166 pour les cadres :

il s'agit dans ces deux cas du point historiquement le plus haut atteint. La performance est également remarquable pour les non-cadres où, avec 110, l'indice se rapproche du sommet de 1989 (114).

L'évolution structurelle

Les quinze dernières années ont été marquées par un accroissement régulier de la qualification du personnel (la proportion des **cadres** dans l'effectif total est ainsi passée de **26,5%** en 1984 à **37,4%** en 1998), particulièrement accentué pour le personnel féminin (la population cadre n'était ainsi composée que de 21% de femmes en 1984 contre 39% quinze ans plus tard, soit un quasi-doublement), ainsi que par un certain vieillissement de l'effectif (la part des salariés âgés de plus de 40 ans est passée de 26% en 1984 à 32% en 1998).

Les salaires réels²

L'état des salaires réels au 1er janvier 1999

1 salarié sur 2 de la profession percevait au 1er janvier 1999 une rémunération annuelle (hors prime d'ancienneté) supérieure à 154 050 francs (ce montant est de 142 350 francs pour les salariées femmes et de 204 750 francs pour les salariés hommes). Pour un même coefficient, les salaires du personnel féminin sont en moyenne inférieurs de l'ordre de 5% à ceux du personnel masculin.

Les salaires réels et les salaires minima garantis³

Sur la base de la situation de janvier 1999, les salaires réels sont globalement supérieurs de 47% aux salaires minima garantis conventionnels (50% pour les hommes et 41% pour les femmes).

La formation professionnelle continue

L'effort financier

1998 marque, après deux années de tassement, une nouvelle progression de l'effort financier de formation de la profession qui s'établit en moyenne à **4,25% de la masse salariale**, et atteint 4,8% dans les sociétés de plus de 500 salariés.

Les bénéficiaires de la formation et le contenu des stages

La proportion de salariés ayant bénéficié, chaque année, d'au moins une action de formation augmente de façon régulière, passant de **57%** de l'effectif total en 1989 à **78%** en 1998 (74% chez les femmes et 69% chez les hommes).

Au cours des dix dernières années, la composition des stages n'a pas subi de modifications sensibles : près de la moitié des formations (46%) est constituée par des stages liés directement à l'activité de l'entreprise, 20% par des stages d'informatique et de bureautique, 16% par des stages de formation générale, 10% par des formations techniques et 8% consacrés à des thèmes divers.

¹ Non compris les membres correspondants de l'Association.

² Hors prime d'ancienneté - Y compris les salarié(e)s du coefficient 900 de la Convention Collective (cadres supérieurs).

³ Voir sur ce point le N.B. page 21.

I - La situation de l'emploi

2 - La situation de l'emploi au 31 décembre 1998

Les données de base

(par coefficients hiérarchiques, sexe, âge et ancienneté, exprimées sur la base de 10 000 salariés *)

		HOMMES												FEMMES																								
Ancienneté (nombre d'années)	Age	< 25 ans				de 25 à 40 ans				de 41 à 55 ans				plus de 55 ans				< 25 ans				de 25 à 40 ans				de 41 à 55 ans				plus de 55 ans								
		moins de 3 à 10	de 3 à 10	de 11 à 15	plus de 15	moins de 3 à 10	de 3 à 10	de 11 à 15	plus de 15	moins de 3 à 10	de 3 à 10	de 11 à 15	plus de 15	moins de 3 à 10	de 3 à 10	de 11 à 15	plus de 15	moins de 3 à 10	de 3 à 10	de 11 à 15	plus de 15	moins de 3 à 10	de 3 à 10	de 11 à 15	plus de 15	moins de 3 à 10	de 3 à 10	de 11 à 15	plus de 15									
Non- cadres	C 120			1	1												1										1	2										
	C 135			3	1	1					1	1																										
	C 150	6		8	1						1	2						11					10	1			1	2	2	1	8							
	C 165	3		4	7	3					1	2	1	2				12	2				12	21	1	2		2	2			5						
	C 180	21		32	17	5					4	7	1	2				64	4				102	65	17	7		5	12	7	35			6				
	C 195	41	1	100	28	2	2				1	4	2	7				108	7				206	94	16	14		7	17	4	55			2	5			
	C 210	7	1	30	74	4	2					11		10				24	3				79	164	26	34		5	19	10	67			5				
	C 225	17		84	96	8	2					6	2	10				42	10				162	524	74	21		5	41	18	107			1	8			
	C 240	10		33	63	7	4				1	11	6	20				23	1				75	237	62	28		8	36	16	175			2	2	13		
	C 255	12		46	32	5	3					2	1	11				21	1				57	112	33	20		6	17	8	78			1	4			
	C 275	8		13	30	5	1					10		9				4	1				29	59	30	13		6	12	13	57				2			
	C 295	5		28	52	5	1					6	8	15				8	1				37	155	54	28		2	30	23	169			2	1	21		
	C 310	1		30	40	6	4				1	4	2	26				5					24	111	35	16		3	11	10	128				3	11		
	C 325			12	12	3	1				1	3	1	7									4	23	8	12		2	8	2	53					3		
	C 340	3		15	31	4	1				2	6	1	16				3					12	50	24	6		2	12	11	46			1	1	1	3	
	Cadres	C 300	26		134													30					74															
C 360		1		28	32	3	2			3	6	5	4				1	1				17	21	2	3		2	7	1	4								
C 400		2		158	221	37	13			13	55	12	67				1					91	273	68	16		12	42	17	99			2			12		
C 450				60	130	28	5			19	27	7	44									27	104	26	9		3	18	6	45						5		
C 550		1		44	123	41	4			19	67	41	105									29	78	17	7		5	30	15	61			1			5		
C 625				4	14	5	2			2	4	6	10									1	6	3	2		1	6	1	2								
C 700				35	45	17	4			19	39	23	78									6	22	6	1		6	13	5	21			1			1		
C 850				19	24	8	2			11	28	17	50									3	3	2	1		1	7	2	4			1			5		
C 900				8	21	4	2			24	43	14	20									1	5	4	1		3	1	6	6			1			1		
ΣAncienneté		164	2	929	1095	201	55		121	341	152	516		7	24	12	89		358	31	1059	2129	508	242		89	345	176	1225		1	11	8	110				
ΣAge			166				2280					1130					132																				130	
ΣSexe												3708																										
		Total : 10 000																																				

* Données établies à partir des informations fournies par 42 sociétés regroupant 11 990 salariés au 31 décembre 1998. Voir aussi annexes 1 à 4, pages 27 à 29.

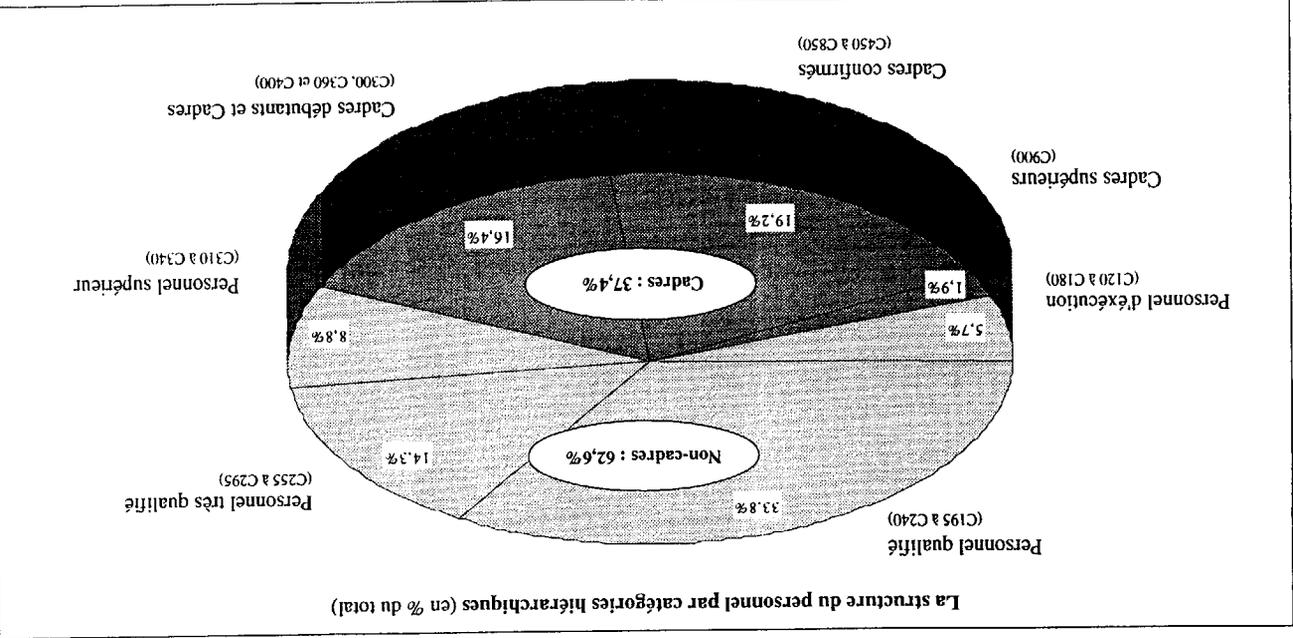
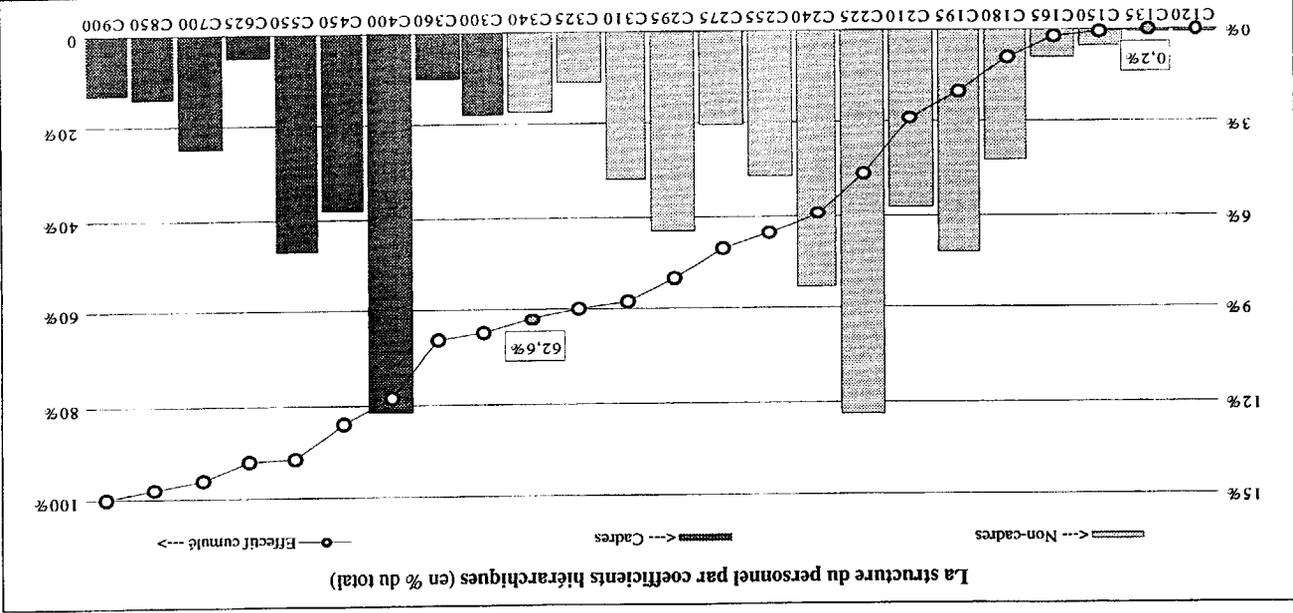
La structure du personnel par coefficients et catégories hiérarchiques de la Convention Collective

Nouvelle confirmation du haut niveau de qualification des salariés de la profession : 37% du personnel a le statut de cadre, et 91% des salariés non-cadres sont situés dans les catégories de personnel qualifié, très qualifié ou supérieur (coefficients hiérarchiques 195 à 340 de la convention collective).

Les plus fortes concentrations de salariés se situent, pour les non-cadres, avec près de 34% de l'effectif total, dans la zone des coefficients 195 à 240 correspondant au "personnel qualifié", et, pour les cadres, dans celle des coefficients 450 à 850 correspondant aux "cadres confirmés", avec 19% de l'effectif. Deux coefficients hiérarchiques regroupent la part relative la plus élevée du personnel : les coefficients 225 (non-cadre, niveau "personnel qualifié") et 400 (position "cadre") avec chacun un peu plus de 12% de l'effectif total de la profession, soit, à deux, le quart de celui-ci.

On rappellera la mise en place récente de deux nouveaux coefficients applicables au personnel d'encadrement : l'un à 360 (s'intercalant entre les coefficients 300 et 400), l'autre à 625 (s'intercalant entre les coefficients 550 et 700). Cet aménagement, qui résulte de l'entrée en vigueur des dispositions de l'accord du 30 décembre 1994 relatives aux cadres, répond à une double nécessité :

- prendre en compte l'évolution de la structure du personnel de la profession dans le sens d'une qualification croissante (la proportion de cadres dans l'effectif total a ainsi quasiment doublé en vingt ans) ;
- pallier les inconvénients nés d'une situation caractérisée par un nombre devenu insuffisant de coefficients au regard d'une population en augmentation régulière, ainsi que par des écarts trop importants et mal répartis entre ces coefficients.



La structure du personnel selon le sexe, l'âge, l'ancienneté et la qualification

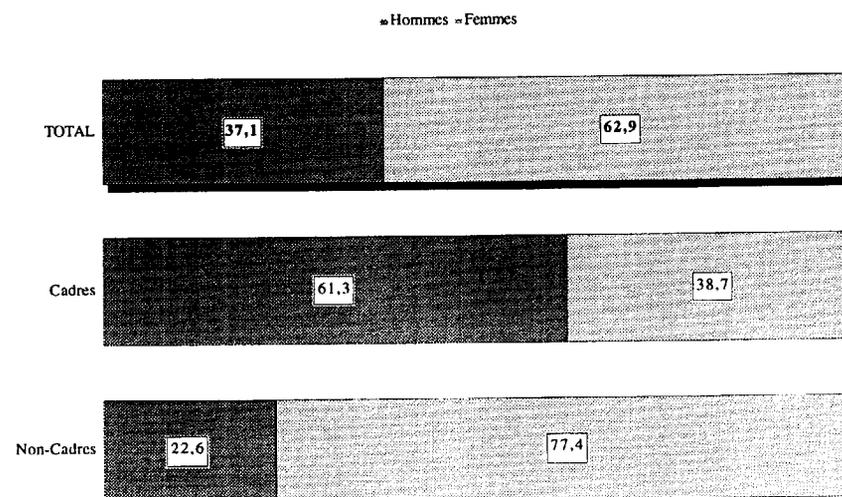
On notera trois traits caractéristiques :

- Un **taux de féminisation élevé** : les femmes représentent 63% de l'effectif. La qualification de ce personnel féminin est moindre que celle du personnel masculin (23% des femmes - contre seulement 9% il y a quinze ans - ont le statut de cadre contre 62% des hommes), mais les femmes composent 39% du personnel d'encadrement (contre 21% en 1983).

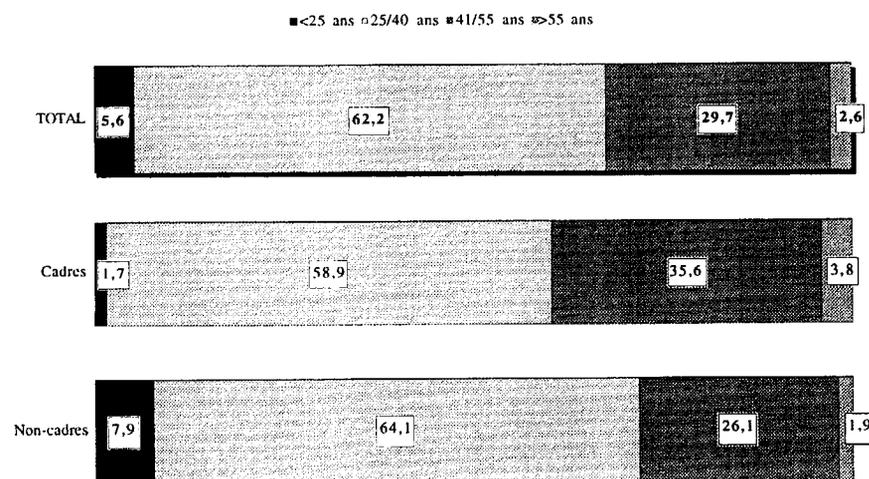
- Un **personnel jeune** : la part des salariés de moins de 40 ans atteint 68% du total. Cette proportion s'élève à 72% pour le personnel non-cadre mais s'abaisse à 61% pour le personnel cadre.

- Un **personnel récent** : 27% des salariés ont moins de 3 ans d'ancienneté, et 67% moins de 10 ans.

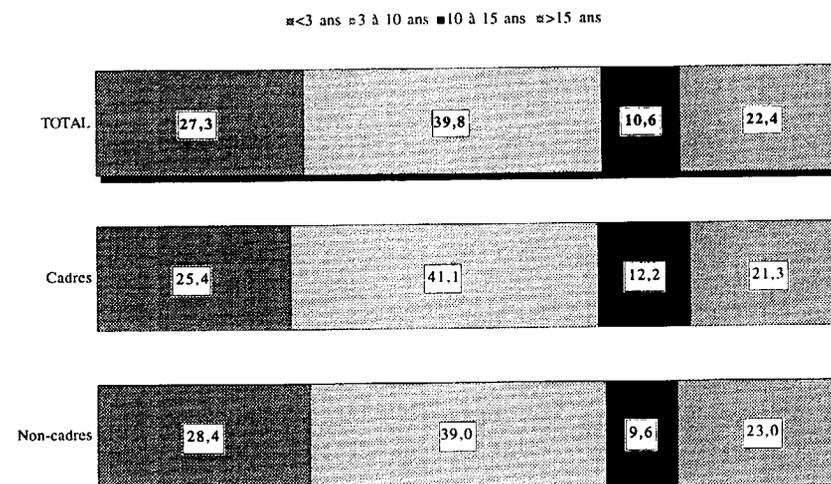
La structure du personnel selon le sexe et la qualification (en % du total)



La structure du personnel selon l'âge et la qualification (en % du total)



La structure du personnel selon l'ancienneté et la qualification (en % du total)



II - L'évolution de l'emploi

Synthèse globale *

* Voir aussi annexes 5 à 7, pages 30 à 35.

1 - Les flux d'effectifs en 1998

Premiers commentaires

I - DONNEES DE BASE

1 L'effectif au 31.12.97	13 895
- Salariés titulaires d'un CDD	804
- Salariés titulaires d'un CDI	12 941
- Autres types de contrats (2)	150
2 Les entrées du 1.1.98 au 31.12.98	4 087
- Par CDD	2 125
- Par CDI	1 334
- Autres types de contrats (2)	628
3 Les sorties du 1.1.98 au 31.12.98	3 254
- Pour fin de CDD	1 556
- Pour fin de CDI	1 140
. Démission	511
. Licenciement(s) pour motif économique	110
. Licenciement(s) pour autre(s) motif(s)	212
. Misc et/ou départ en retraite ou préretraite	65
. Autres causes de fin de CDI (3)	242
- Pour fin d'autres types de contrats (2)	558
Salariés non-cadres promus cadres au cours de 1998	108
4 L'effectif au 31.12.98	14 728
- Salariés titulaires d'un CDD	1 083
- Salariés titulaires d'un CDI	13 472
- Autres types de contrats (2)	173
Transformations de CDD en CDI au cours de 1998	290

II - ELEMENTS D'ANALYSE

1 L'analyse structurelle	
Nombre de sociétés	125
Effectif moyen / société au 31.12.98	118
Part des hommes au 31.12.98	38,6 %
Part des femmes au 31.12.98	61,4 %
Part des cadres au 31.12.98	38,2 %
Part des non-cadres au 31.12.98	61,8 %
Part des non-cadres promus cadres en 98 (% des non-C)	1,17 %
Taux de CDD au 31.12.97	5,8 %
Taux de CDD au 31.12.98	7,4 %
Δ 98/97	+1,6 %
Part des CDD transformés en CDI en 98	21,1 %
2 L'analyse des flux	
Variation de l'effectif total 98/97	+6,0 %
Variation de l'effectif CDI seul 98/97	+4,1 %
Part des licenciements économiques (% des sorties CDI)	9,6 %

(1) Dont, notamment, salariés titulaires d'un contrat de travail temporaire (intérimaires).

(2) Décès, mutations intra-groupes (hors secteur ASF) ...

En raisonnant sur la base d'un effectif de 10 000 salariés au 31 décembre 1997, composé de

- 579 titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée (CDD), dont
 - . 32% d'hommes et 68% de femmes, . 90% de non-cadres et 10% de cadres,
- 9313 titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée (CDI), dont
 - . 38% d'hommes et 62% de femmes, . 60% de non-cadres et 40% de cadres,
- 108 titulaires d'un autre type de contrat (1), dont
 - . 38% d'hommes et 62% de femmes, . 95% de non-cadres et 5% de cadres ;

on constate que 2941 salariés sont entrés au cours de 1998,

- 1529 par CDD, soit 52% du total des entrées, dont
 - . 34% d'hommes et 66% de femmes, . 94% de non-cadres et 6% de cadres,
- 960 par CDI, soit 33% du total des entrées, dont
 - . 54% d'hommes et 46% de femmes, . 48% de non-cadres et 52% de cadres,
- 452 par autre forme de contrat (1), soit 15% du total des entrées, dont
 - . 34% d'hommes et 66% de femmes, . 99% de non-cadres et 1% de cadres,

pendant que 2342 salariés sortaient au cours de la même période,

- 1120 pour fin de CDD, soit 48% du total des sorties, dont
 - . 32% d'hommes et 68% de femmes, . 94% de non-cadres et 6% de cadres,
- 368 pour démission, soit 16% du total des sorties, dont
 - . 53% d'hommes et 47% de femmes, . 52% de non-cadres et 48% de cadres,
- 79 pour licenciement à motif économique, soit 3% du total des sorties, dont
 - . 33% d'hommes et 67% de femmes, . 65% de non-cadres et 35% de cadres,
- 153 pour licenciement fondé sur d'autres motifs, soit 6% du total des sorties, dont
 - . 49% d'hommes et 51% de femmes, . 50% de non-cadres et 50% de cadres,
- 622 pour d'autres motifs (2), soit 27% du total des sorties, dont
 - . 39% d'hommes et 61% de femmes . 83% de non-cadres et 17% de cadres,

soit un taux de rotation du personnel de 26,4% (tous contrats confondus) et de 9,6% pour les seuls contrats à durée indéterminée.

Au 31 décembre 1998, l'effectif était donc de 10 599 salariés - soit une hausse de +6% -, composé de

- 779 titulaires de CDD (7,4% du total contre 5,8% à fin 1997), dont
 - . 34% d'hommes et 66% de femmes, . 91% de non-cadres et 9% de cadres,
- 9696 titulaires de CDI (91,5% du total contre 93,1% à fin 1997), dont
 - . 39% d'hommes et 61% de femmes, . 59% de non-cadres et 41% de cadres,
- 124 titulaires d'un autre type de contrat (1) (1,2% du total contre 1,1% à fin 1997), dont
 - . 43% d'hommes et 57% de femmes, . 96% de non-cadres et 4% de cadres.

(1) Dont, notamment, salariés titulaires d'un contrat de travail temporaire (intérimaires).

(2) 402 pour fin de contrat de travail temporaire (intérimaires), 174 pour fin de contrat à durée indéterminé et 46 pour départ/mise à la retraite.

L'analyse de l'évolution des effectifs

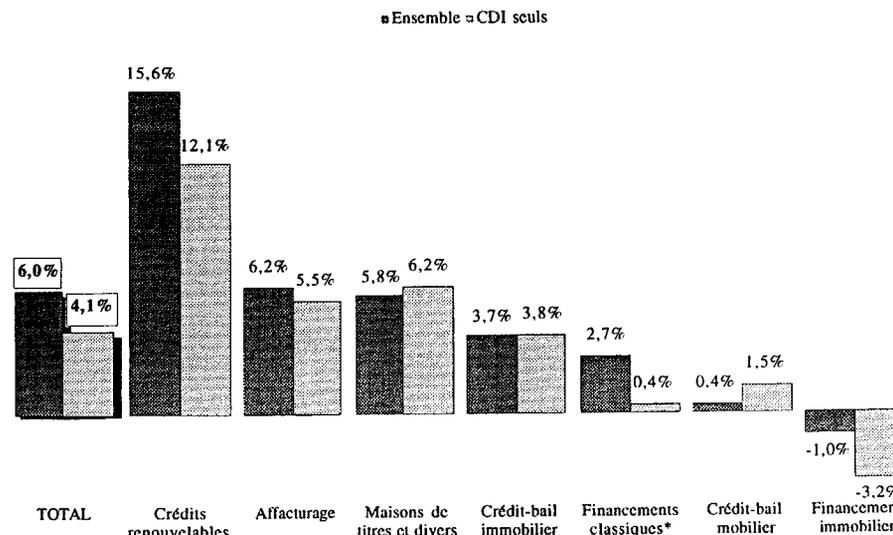
L'évolution des effectifs de la profession a été particulièrement bien orientée en 1998 : le **taux de progression** (tous contrats confondus) s'inscrit en effet, avec **+6%** par rapport à l'année précédente, à son **plus haut niveau depuis dix-huit ans que cette mesure est effectuée**.

A la seule exception des établissements de financement immobilier, dont les effectifs reculent en moyenne de **-1%**, tous les autres secteurs enregistrent une progression, plus ou moins marquée cependant : le secteur des crédits renouvelables apparaît une nouvelle fois particulièrement dynamique (+15,6% sur un an, après +4,9% en 1997 et +12% en moyenne annuelle au cours des trois années antérieures) ; les établissements d'affacturage ainsi que les maisons de titres et autres PSI* enregistrent également de bonnes performances (respectivement, +6,2% et +5,8%) ; cependant que la croissance est moins marquée dans les secteurs du crédit-bail immobilier (+3,7%, contre toutefois -3,6% en 1997), dans celui du financement classique de l'équipement des particuliers et des entreprises (+2,7%) et dans celui du crédit-bail mobilier (+0,4%, contre -1,8% l'année précédente).

On notera deux points :

- Si la croissance diffère selon le sexe (la hausse des effectifs est plus accentuée chez les hommes - +7,9% - que chez les femmes - +4,8% -), le statut n'a en revanche pas d'incidence sensible (la progression est d'ordre comparable, tous contrats confondus, pour le personnel d'encadrement - +5,8% - et le personnel non-cadre - +6,1% -).
- Comme en 1997, l'évolution est particulièrement bien orientée dans les établissements de petite et moyenne taille (+7,7% dans les entreprises de moins de 200 salariés, dont +9,8% pour celles de moins de 50 salariés).

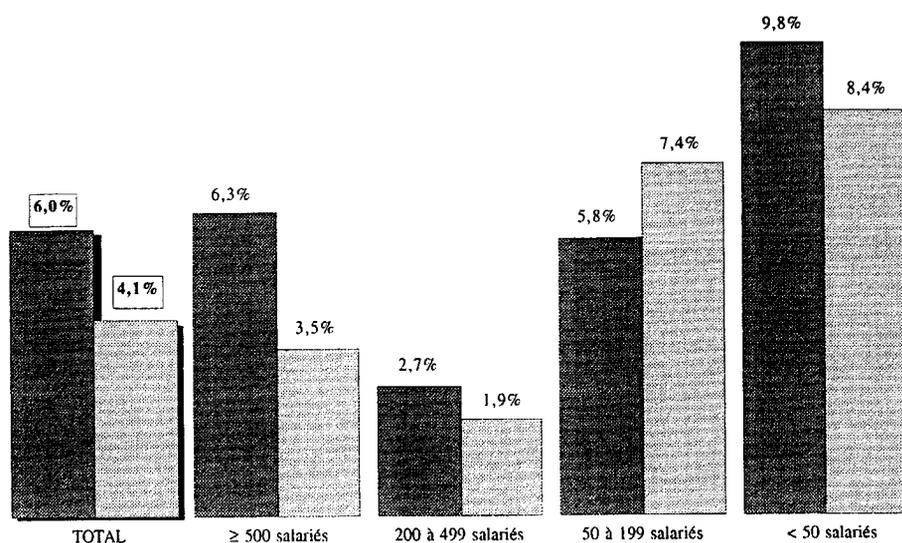
Evolution des effectifs 98/97 selon l'activité dominante des sociétés



* Financements classiques de l'équipement des ménages (automobile et équipement du foyer) et des entreprises (véhicules industriels, matériels d'équipement).

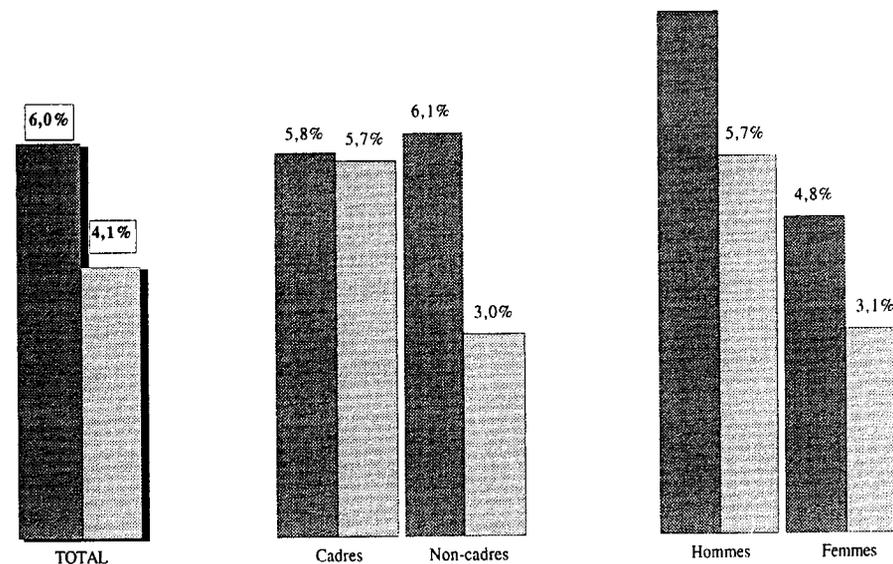
Evolution des effectifs 98/97 selon la taille des sociétés

■ Ensemble □ CDI seuls



Evolution des effectifs 98/97 selon la qualification et le sexe des salariés

■ Ensemble □ CDI seuls



* Prestataires de services d'investissement.

La structure des flux d'effectifs

Le taux de rotation des effectifs s'établit à 26,4% (25,1% en 1997), tous types de contrats confondus, et à 9,6% pour les seuls CDI (8,9% en 1997, chiffre corrigé). De 13,7% pour les cadres (11,7% pour les seuls CDI), il s'élève à 34,3% pour les non-cadres (mais seulement 8,1% pour les seuls CDI).

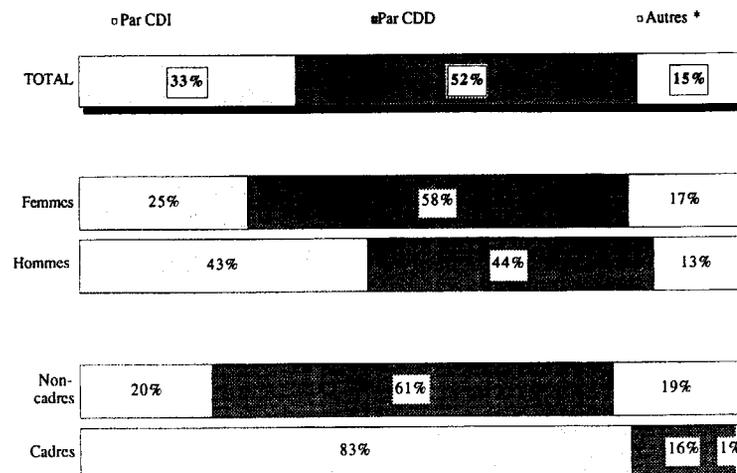
La part des contrats à durée déterminée s'établit à 7,4% de l'effectif total à fin 1998 contre 5,8% l'année précédente. Cette proportion passe de 1,7% chez les cadres à 10,9% chez les non-cadres et de 6,5% chez les hommes à 7,9% chez les femmes. La plus forte proportion de CDD se trouve dans les établissements spécialisés dans les crédits renouvelables (11,6%), la plus faible dans les sociétés de crédit-bail immobilier (1,6%). En moyenne, 21% des salariés titulaires d'un tel contrat ont vu celui-ci se transformer en CDI au cours de 1998.

Les entrées de salariés ont été composées à 52% de CDD (16% chez les cadres et 61% chez les non-cadres, 44% chez les hommes et 58% chez les femmes), 33% de CDI (83% chez les cadres) et 15% d'autres types de contrats (intérim, notamment).

Les sorties de salariés sont constituées pour 48% de fin de CDD. Parmi les causes de fin de CDI, les démissions entrent pour 45%, les licenciements pour motifs économiques pour 9,6% (soit un taux divisé par 3 en 5 ans) et les licenciements pour autres motifs pour 19%.

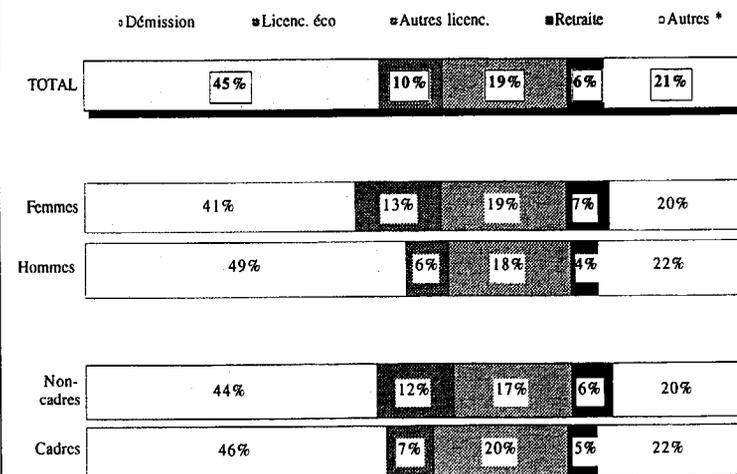
La structure des entrées et des sorties en 1998

La structure des entrées en 1998



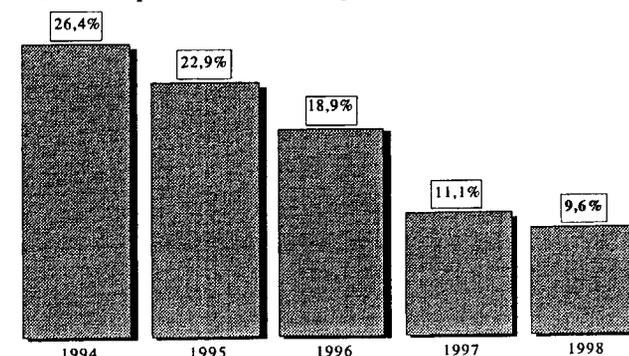
* Dont, notamment, salariés titulaires d'un contrat de travail temporaire (intérimaires).

La structure des sorties en 1998 (CDI seuls)



* Décès, mutations intra-groupes (hors secteur ASF)

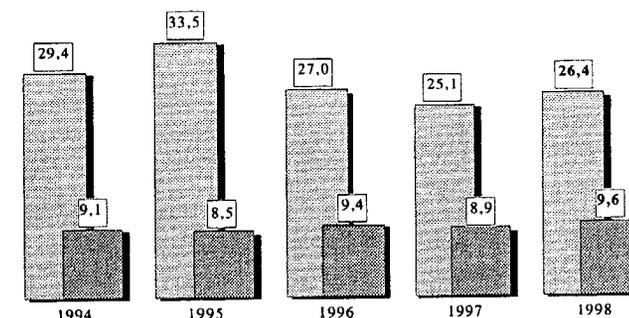
L'évolution de la part des licenciements pour raisons économiques (CDI seuls)*



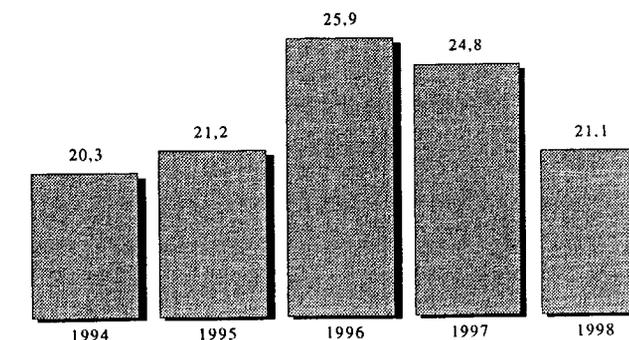
* En % du total des départs CDI.

L'évolution du taux de rotation des effectifs

Ensemble des contrats * CDI seuls



L'évolution du taux de transformation* des CDD

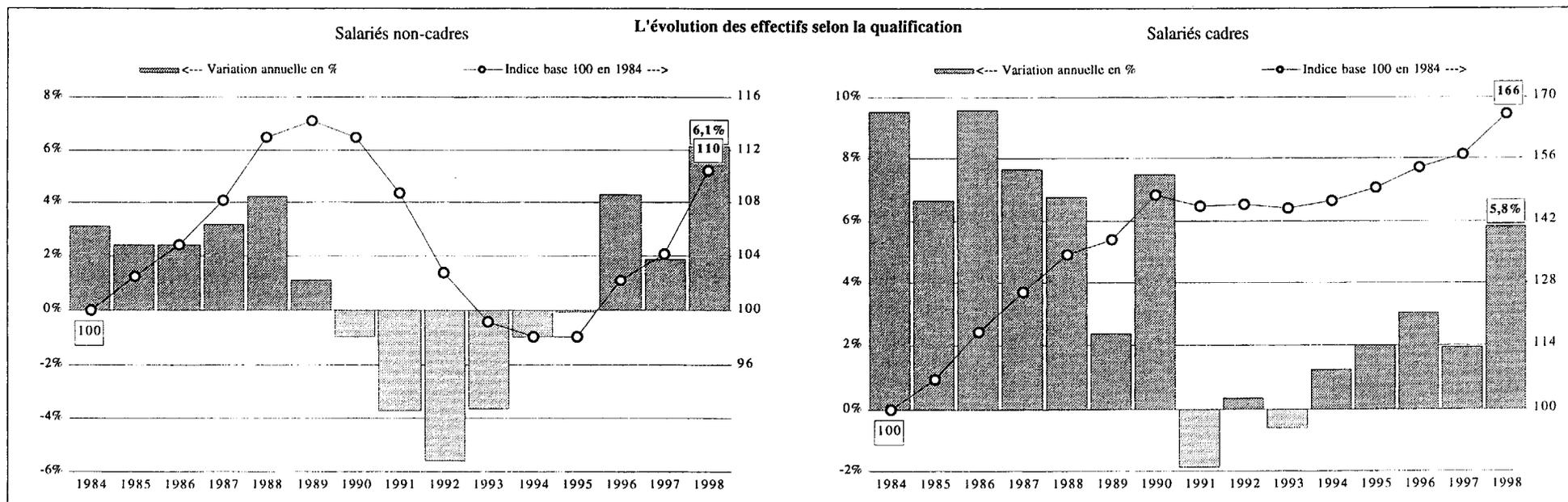
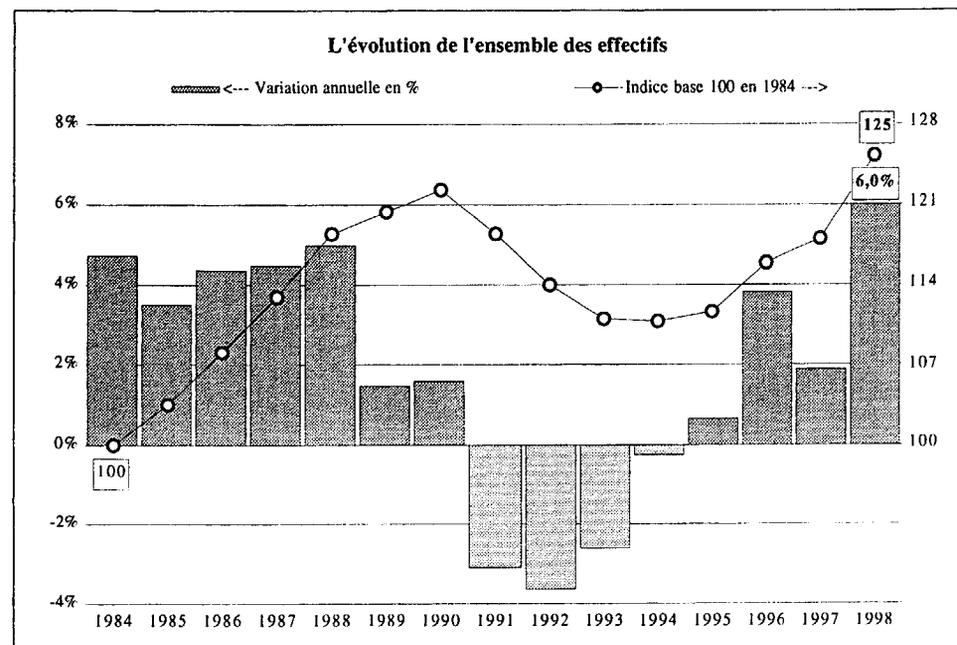


* Part des contrats à durée déterminée transformés en contrats à durée indéterminée au cours de l'année.

2 - L'évolution de l'emploi au cours des dernières années

L'évolution des effectifs sur les quinze dernières années

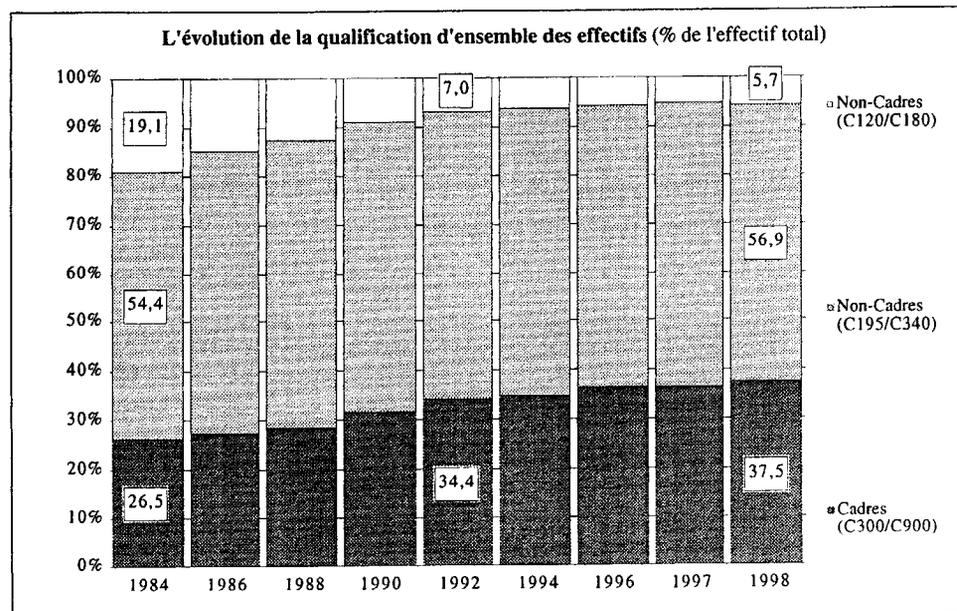
Au cours des quinze dernières années, la progression des effectifs des sociétés financières ne se sera démentie véritablement que durant la brève période 1991/1993 (baisse de -9% en trois ans, l'année 1994 marquant une quasi-stagnation). La hausse continue constatée chacune des autres années amène en définitive l'effectif total, sur une **base 100 en 1984**, au niveau de **125 en 1998**, et à 166 pour les cadres : il s'agit dans ces deux cas du point historiquement le plus haut atteint. La performance est également remarquable pour les non-cadres où, avec 110, l'indice se rapproche du sommet de 1989 (114).



L'évolution de la qualification sur les quinze dernières années

On notera deux points significatifs :

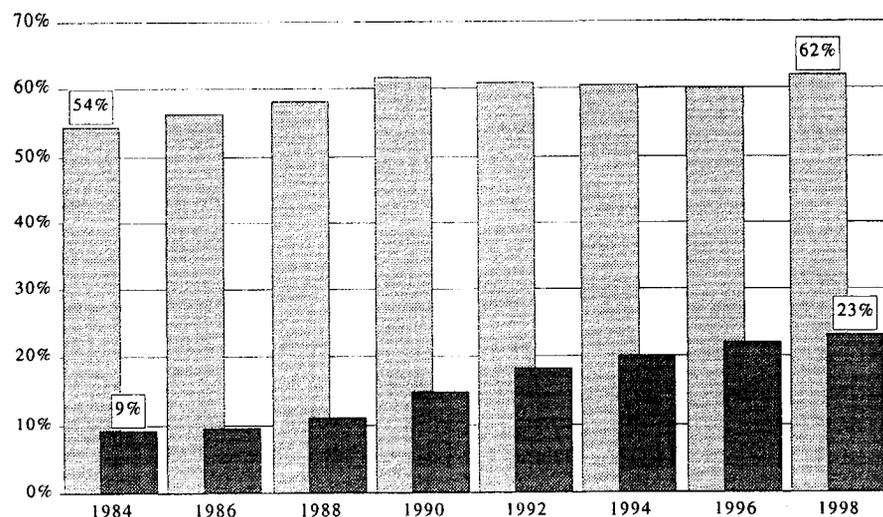
- L'accroissement régulier de la qualification d'ensemble du personnel :**
 - De 1984 à 1998, la proportion de cadres dans l'effectif total s'est accrue de façon continue, passant de 26,5% à 37,5%.
 - Au cours de cette même période, parmi les non-cadres, la part du personnel d'exécution (coefficients hiérarchiques 120 à 180 de la convention collective) a été ramenée de 19,1% à 5,7%, tandis que celle du personnel qualifié et très qualifié s'élevait de 54,4% à 56,9%.
- La qualification très sensiblement accrue du personnel féminin :** ainsi, la population cadre n'était composée que de 21% de femmes en 1984 contre 39% en 1998 ; de la même façon, si la proportion de cadres chez les salariés hommes n'a progressé au cours de ces mêmes années que de 54% à 62% et tend depuis neuf ans à se stabiliser autour de 60%, elle est en revanche passée de 9% à 23% chez les femmes. En dix-sept ans, il y a près de 3 fois plus de cadres chez les femmes et la part de celles-ci dans la population cadre a été multipliée par 2.



L'évolution de la qualification selon le sexe

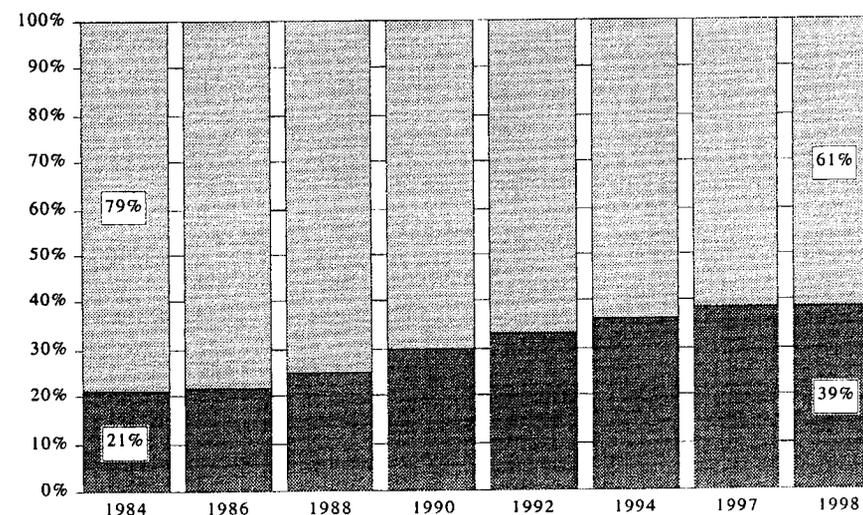
La proportion de cadres chez les hommes et chez les femmes (% du total de l'effectif de chaque sexe)

■ Cadres pour 100 hommes ■ Cadres pour 100 femmes



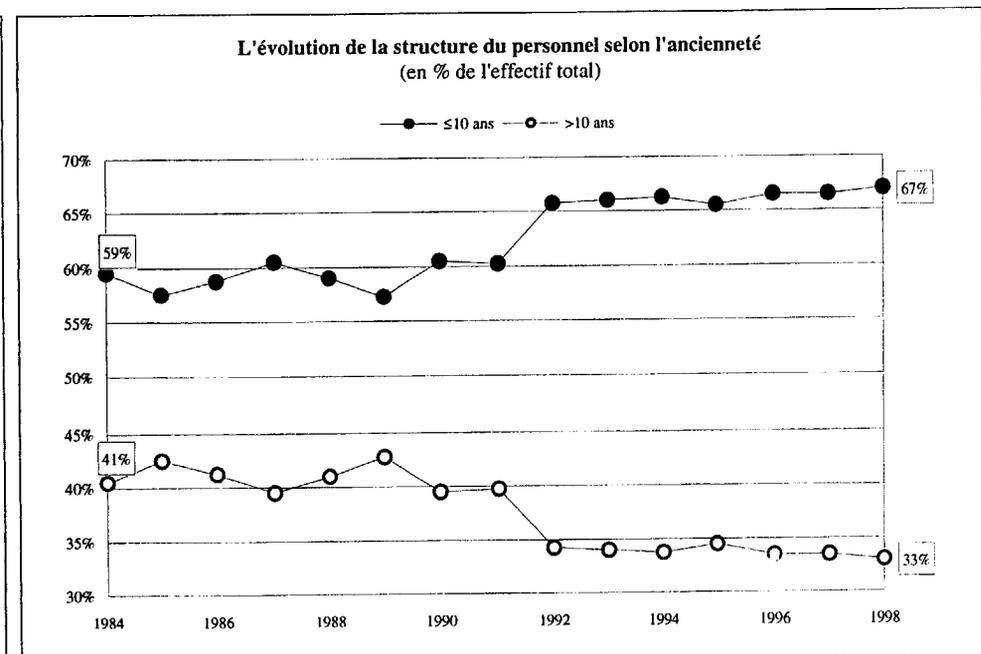
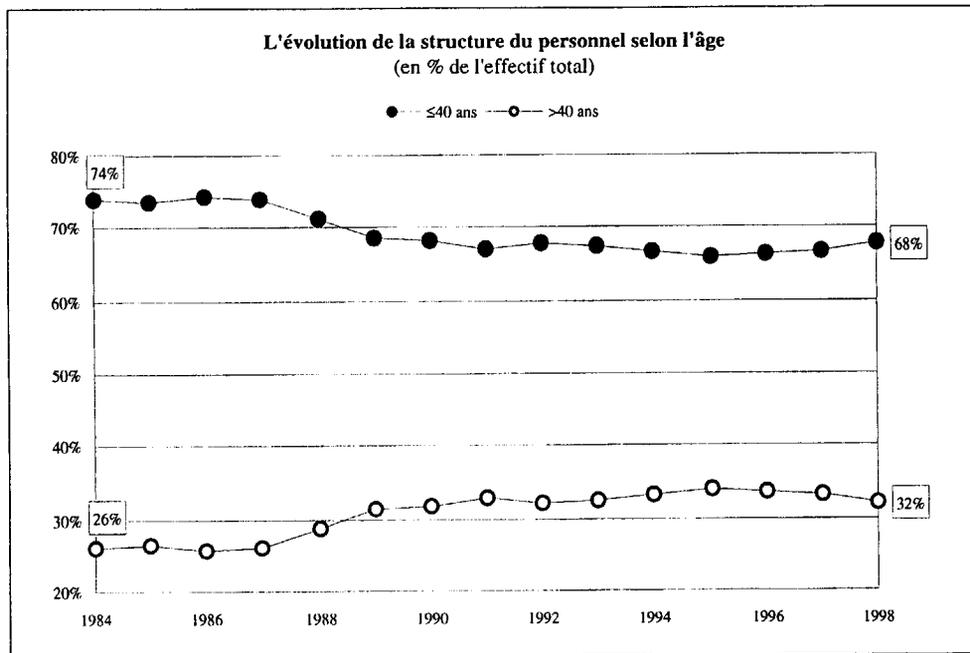
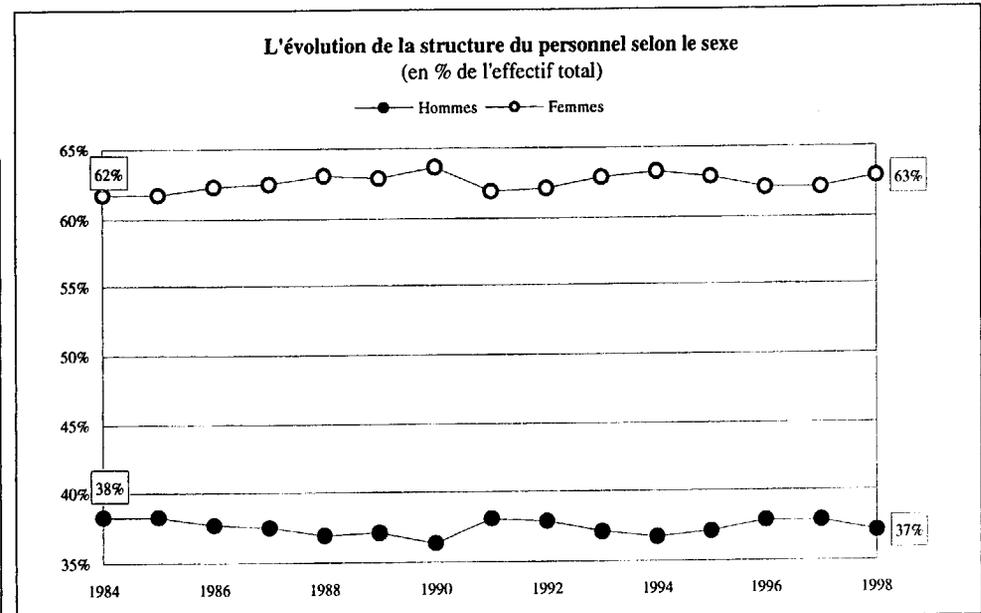
La proportion d'hommes et de femmes chez les cadres (% du total de l'effectif des cadres)

■ Femmes ■ Hommes



L'évolution selon le sexe, l'âge et l'ancienneté

- L'évolution de la **structure selon le sexe** fait apparaître une grande **stabilité** de la part respective des hommes et des femmes : respectivement, de 37% et 63% en moyenne au cours des quinze dernières années.
- L'évolution de la **structure selon l'âge** montre un **vieillessement de la population** : les salariés âgés de plus de 40 ans, qui constituaient 26% de l'effectif en 1984, en composent 32% quinze ans plus tard. Ce vieillissement d'ensemble s'accompagne d'une diminution des tranches d'âge extrêmes : la part des salariés de moins de 25 ans est dans le même temps divisée par plus de deux (de 12,5% à 5,6% de l'effectif), cependant que celle des salariés de plus de 55 ans diminue de 3,8% à 2,6%. La tranche d'âge de 25 à 55 ans représente aujourd'hui 92% de l'effectif total contre 84% quinze ans auparavant.
- L'évolution de la **structure selon l'ancienneté** : on note une **baisse sensible de l'ancienneté** moyenne, la part des salariés en place dans l'établissement depuis moins de dix ans s'établissant à environ 65% depuis sept ans contre environ 60% les années précédentes.



III - L'état des salaires réels

1 - Les salaires réels au 1er janvier 1999

Données de base par coefficients hiérarchiques et par sexes
(salaires annuels, hors prime d'ancienneté)

		Ensemble du personnel					Personnel masculin seul					Personnel féminin seul				
		Nombre de salariés par coefficient	Salaire médian	Salaire moyen pondéré	Salaire moyen pondéré du 1er décile	Salaire moyen pondéré du 10ème décile	Nombre de salariés par coefficient	Salaire médian	Salaire moyen pondéré	Salaire moyen pondéré du 1er décile	Salaire moyen pondéré du 10ème décile	Nombre de salariées par coefficient	Salaire médian	Salaire moyen pondéré	Salaire moyen pondéré du 1er décile	Salaire moyen pondéré du 10ème décile
				(1)	(2)	(3)			(1)	(2)	(3)			(1)	(2)	(3)
Non-cadres	C 120	6	100 750	98 583	*	*	1	103 350	103 350	*	*	5	88 400	97 630	*	*
	C 135	4	129 350	143 650	*	*	4	129 350	143 650	*	*					
	C 150	47	108 550	118 680	89 765	164 190	15	108 550	110 543	93 275	141 700	32	107 250	122 494	87 425	164 450
	C 165	98	99 450	106 198	90 350	144 105	28	102 050	113 285	90 675	158 600	70	99 450	103 363	90 210	132 507
	C 180	492	103 350	112 679	91 941	192 187	110	108 550	135 471	92 565	331 500	382	102 050	106 115	91 761	139 425
	C 195	858	105 950	111 173	93 561	140 309	224	105 950	113 167	94 704	145 600	634	105 950	110 468	93 197	138 635
	C 210	680	122 850	124 353	97 705	162 538	165	129 350	126 101	98 436	158 523	515	121 550	123 792	97 525	163 275
	C 225	1470	116 350	121 543	103 880	161 765	264	116 350	125 363	103 225	180 225	1206	116 350	120 707	104 021	157 300
	C 240	1009	138 450	138 395	108 875	175 036	193	138 450	142 095	113 151	194 281	816	138 450	137 520	108 010	169 721
	C 255	569	138 450	140 508	108 595	184 542	141	134 550	141 976	110 407	197 832	428	138 450	140 024	108 036	179 898
	C 275	519	154 050	151 272	116 775	182 687	115	154 050	150 811	117 975	184 762	404	154 050	151 403	116 415	181 967
	C 295	684	154 050	152 760	118 395	187 840	142	159 900	157 249	123 871	195 464	542	154 050	151 584	117 240	184 888
	C 310	563	169 650	165 101	125 983	206 746	155	169 650	167 641	126 425	217 750	408	169 650	164 136	125 893	201 436
	C 325	194	183 300	181 008	135 678	225 447	51	183 300	181 910	136 890	234 000	143	183 300	180 686	135 246	222 392
C 340	298	163 800	170 494	133 726	227 500	94	181 350	179 801	135 272	239 777	204	156 000	166 205	132 795	219 050	
Cadres	C 300	398	165 750	166 011	128 505	211 136	219	167 700	167 771	128 818	221 738	179	163 800	163 858	128 772	195 505
	C 360	134	189 150	197 319	146 250	303 711	68	189 150	205 239	150 707	340 250	66	187 200	189 159	144 578	253 035
	C 400	1362	208 000	210 497	152 358	294 483	674	214 500	218 829	154 515	308 361	688	198 250	202 335	150 856	275 920
	C 450	665	247 000	252 643	184 279	351 182	376	256 750	260 762	189 286	357 500	289	234 000	242 080	180 475	337 413
	C 550	869	279 500	286 797	210 024	389 103	570	289 250	295 227	216 518	395 815	299	266 500	270 726	203 645	366 383
	C 625	67	312 000	335 399	254 892	483 500	43	318 500	337 168	260 000	436 312	24	295 750	332 229	235 625	571 000
	C 700	456	354 250	361 447	266 146	502 820	355	360 750	366 415	272 097	512 402	101	325 000	343 985	248 625	467 025
	C 850	238	419 250	424 804	309 562	583 612	202	422 500	428 533	312 812	585 647	36	383 500	403 881	294 937	566 937
	C 900	163	513 500	**	340 437	**	134	523 250	**	340 750	**	29	458 250	**	344 500	**
			11 843					4 343					7 500			

* Résultats non significatifs, compte tenu de la faiblesse de l'effectif concerné.

** La méthode utilisée ne permet pas de disposer de ces informations.

(1) Pondération par le nombre de salarié(s) concerné(s).

(2) 10% des salarié(s) les moins rémunéré(s) du coefficient.

(3) 10% des salarié(s) les plus rémunéré(s) du coefficient.

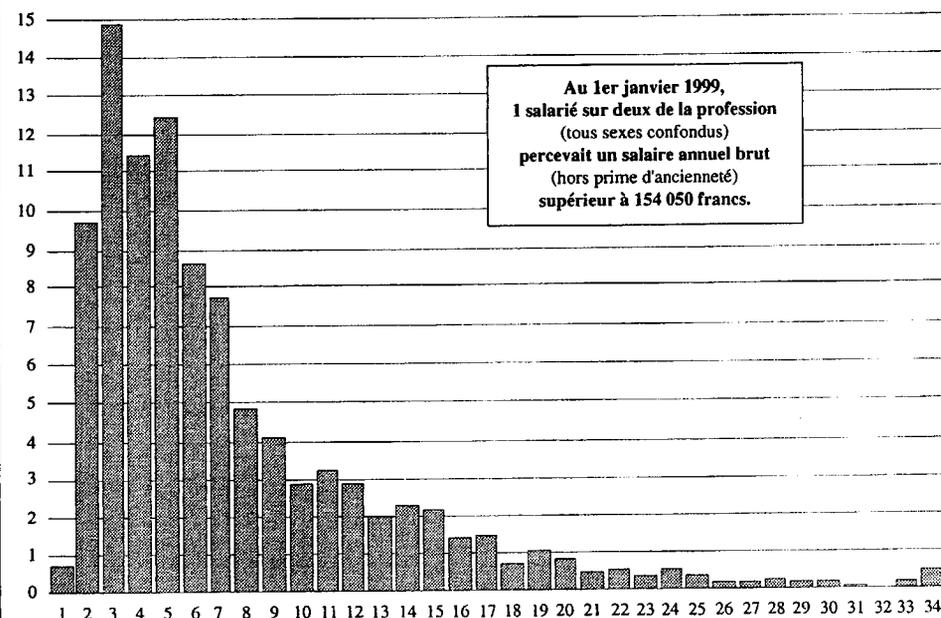
Le profil des salaires réels

Salaires annuels en francs, hors prime d'ancienneté, base janvier 1999, ensemble du personnel (y compris coefficient 900)

Tranches de salaires (en francs)	Ensemble du personnel		Personnel masculin		Personnel féminin	
	% du total	% cumulé	% du total	% cumulé	% du total	% cumulé
T1 de 81 815 à 92 499	0,75	0,8	0,32	0,3	1,00	1,0
T2 de 92 500 à 106 499	9,73	10,5	5,64	6,0	12,09	13,1
T3 de 107 700 à 122 499	14,89	25,4	8,27	14,2	18,72	31,8
T4 de 122 500 à 137 499	11,48	36,8	7,44	21,7	13,83	45,6
T5 de 137 500 à 152 499	12,43	49,3	8,27	29,9	14,84	60,5
T6 de 152 500 à 167 499	8,61	57,9	6,49	36,4	9,84	70,3
T7 de 167 500 à 182 499	7,70	65,6	6,24	42,7	8,55	78,9
T8 de 182 500 à 197 499	4,80	70,4	4,95	47,6	4,72	83,6
T9 de 197 500 à 212 499	4,09	74,5	5,50	53,1	3,27	86,9
T10 de 212 500 à 227 499	2,89	77,4	3,62	56,7	2,47	89,3
T11 de 227 500 à 242 499	3,22	80,6	4,70	61,4	2,36	91,7
T12 de 242 500 à 257 499	2,85	83,4	4,79	66,2	1,72	93,4
T13 de 257 500 à 272 499	2,01	85,4	3,50	69,7	1,15	94,5
T14 de 272 500 à 287 499	2,25	87,7	3,89	73,6	1,29	95,8
T15 de 287 500 à 302 499	2,16	89,9	4,08	77,7	1,05	96,9
T16 de 302 500 à 317 499	1,44	91,3	2,95	80,6	0,56	97,5
T17 de 317 500 à 332 499	1,50	92,8	3,04	83,7	0,61	98,1
T18 de 332 500 à 347 499	0,74	93,5	1,66	85,3	0,21	98,3
T19 de 347 500 à 362 499	1,06	94,6	2,33	87,7	0,32	98,6
T20 de 362 500 à 377 499	0,84	95,4	1,77	89,4	0,29	98,9
T21 de 377 500 à 392 499	0,52	95,9	1,17	90,6	0,13	99,0
T22 de 392 500 à 407 499	0,58	96,5	1,43	92,0	0,09	99,1
T23 de 407 500 à 422 499	0,40	96,9	0,90	92,9	0,11	99,2
T24 de 422 500 à 437 499	0,56	97,5	1,22	94,2	0,17	99,4
T25 de 437 500 à 452 499	0,41	97,9	0,94	95,1	0,11	99,5
T26 de 452 500 à 467 499	0,25	98,1	0,60	95,7	0,05	99,6
T27 de 467 500 à 482 499	0,21	98,4	0,41	96,1	0,09	99,7
T28 de 482 500 à 497 499	0,29	98,6	0,62	96,7	0,09	99,7
T29 de 497 500 à 512 499	0,21	98,9	0,53	97,3	0,03	99,8
T30 de 512 500 à 527 499	0,24	99,1	0,60	97,9	0,04	99,8
T31 de 527 500 à 542 499	0,10	99,2	0,25	98,1	0,01	99,8
T32 de 542 500 à 557 499	0,07	99,3	0,16	98,3	0,01	99,8
T33 de 557 500 à 572 499	0,20	99,5	0,53	98,8	0,01	99,9
T34 de 572 500 et plus	0,53	100,0	1,20	100,0	0,15	100,0
	100		100		100	

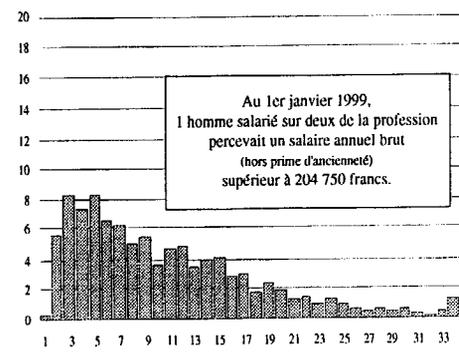
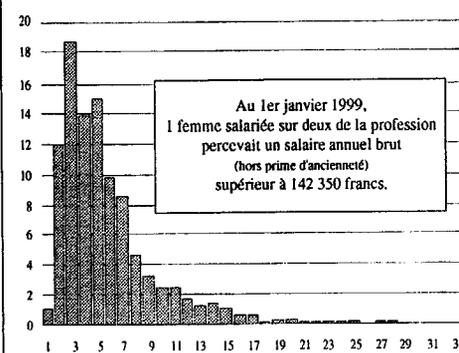
Profil des salaires réels en % de l'effectif total considéré *

Ensemble du personnel
(y compris coefficient 900)



Personnel féminin seul

Personnel masculin seul



* En abscisse, tranches de salaires en milliers de francs (34 tranches, voir détails tableau ci-contre).

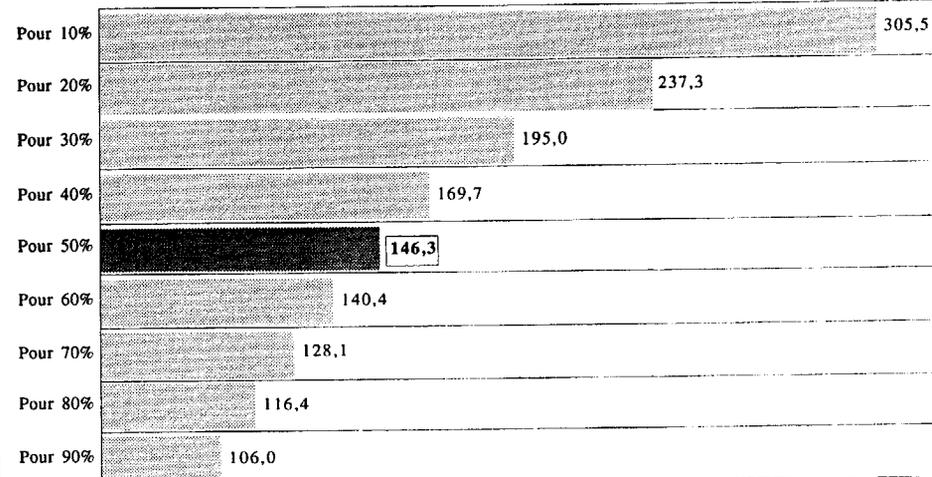
La structure décilaire des salaires par catégories hiérarchiques de la Convention Collective

Chacune des populations concernées (population totale et/ou population de chacune des catégories hiérarchiques de la Convention Collective*) a été segmentée en déciles (10% de la population). Pour chacun de ces déciles a été recherchée la tranche de salaires en constituant la limite.

Exemple de lecture des graphiques : au sein du personnel non-cadre (voir graphique ci-dessous), dans la catégorie du personnel très qualifié (C255 à C295), le salaire annuel est supérieur à 154 100 francs pour 40% de l'effectif total de cette catégorie.

* Y compris salariés situés au coefficient 900.

La structure décilaire de l'effectif total par tranches de salaires (Salaire annuel en milliers de francs, base janvier 1999, hors prime d'ancienneté)



La structure décilaire des effectifs par tranches de salaires et catégories hiérarchiques de la Convention Collective (Salaire annuel en milliers de francs, base janvier 1999, hors prime d'ancienneté)

	Personnel non-cadre (C120 à C340)				Personnel cadre (C300 à C900)		
	Personnel d'exécution (C120 à C180)	Personnel qualifié (C195 à C240)	Personnel très qualifié (C255 à C295)	Personnel supérieur (C310 à C340)	Cadres débutants et Cadres (C300 et C360 à C400)	Cadres confirmés (C450 à C850)	Cadres supérieurs* (C900)
Pour 10%	138,5	150,2	173,6	201,5	253,5	422,5	* 9ème et 10ème déciles non déterminables
Pour 20%	120,3	140,4	165,8	191,1	234,0	364,0	
Pour 30%	112,5	132,6	159,9	183,3	217,8	331,5	563,8
Pour 40%	107,3	125,5	154,1	177,5	204,8	312,0	542,8
Pour 50%	103,4	120,3	150,2	171,6	195,0	292,5	513,5
Pour 60%	98,2	115,1	144,3	163,8	185,3	276,3	487,5
Pour 70%	95,2	109,9	134,6	152,1	173,6	260,0	458,3
Pour 80%	95,2	106,0	128,1	142,4	163,8	240,5	425,8
Pour 90%	93,3	103,4	119,0	132,6	152,1	221,0	386,8

2 - Les salaires réels et les salaires minima garantis

N. B.

On rappelle que l'accord paritaire en date du 30 décembre 1994, signé par l'ASF et le SNB-CGC et portant, notamment, revalorisation de la grille des salaires minima garantis, a été contesté par trois organisations syndicales (CFDT, CFTC et CGT-FO) en application des dispositions de l'article L 132-7 du code du travail. Une procédure a été initiée par l'ASF en vue de faire constater par les tribunaux compétents la non validité de l'exercice du droit d'opposition.

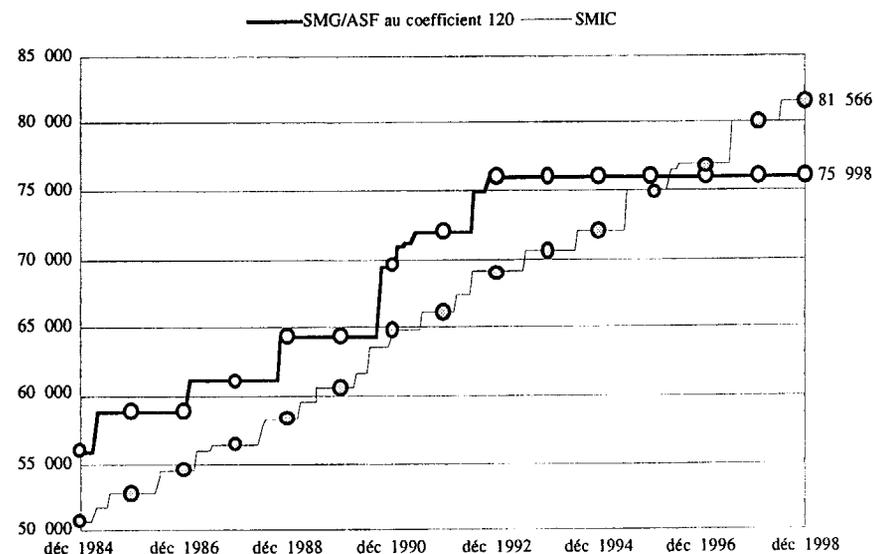
Par un arrêt rendu le 6 décembre 1996, la Cour d'Appel de Paris a réformé le jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris en date du 12 septembre 1995 aux termes duquel l'Association était déclarée "bien fondée en sa demande" et l'opposition formée par les trois organisations syndicales était jugée "sans effet". L'arrêt du 6 décembre 1996 déclare inopposable aux salariés non-cadres l'accord de 1994 et déclare dans le même temps dépourvue d'effet l'opposition pour ce qui concerne les cadres. En d'autres termes, les dispositions de l'accord du 30 décembre 1994 relatives au personnel d'encadrement sont validées et, à l'inverse, celles relatives au personnel non-cadre sont réputées non écrites.

L'ASF ayant formé un pourvoi en cassation à l'encontre de l'arrêt du 6 décembre 1996, la Cour s'est prononcée par un arrêt de la Chambre Sociale en date du 24 juin 1998, qui casse l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris et renvoie les parties devant la Cour d'Appel de Versailles. Pour la Cour de Cassation, il appartenait à la Cour d'Appel de Paris de rechercher si, dans les faits, le SNB-CGC est, ou non, représentatif de l'ensemble des catégories de personnel - cadres et non-cadres - au sein des sociétés financières ; de la réponse à cette question devant dépendre le sort de l'accord du 30 décembre 1994, voué à être frappé de nullité dès lors que la preuve de la représentativité intercatégorielle du SNB-CGC ne serait pas apportée. A défaut de s'être interrogée sur ce point central, la Cour d'Appel de Paris ne pouvait se prononcer dans le sens de l'arrêt du 6 décembre 1996. La Cour d'Appel de Versailles ne devrait pas rendre sa décision avant la fin de 2000.

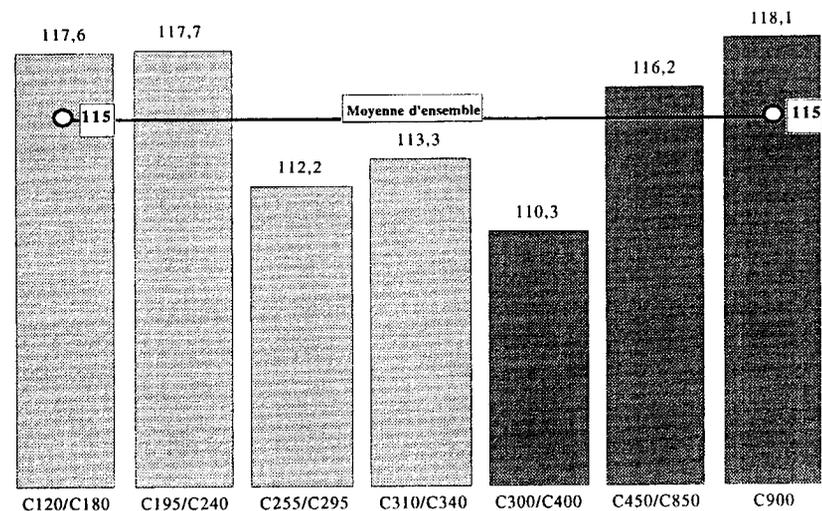
La profession se trouve donc toujours en présence d'un système à "deux vitesses" où le personnel d'encadrement a bénéficié en 1995 d'une revalorisation de ses rémunérations minimales garanties alors que, dans le même temps, les salariés non-cadres voient leur situation figée au 1er octobre 1992. Dans une telle situation, la comparaison opérée entre les salaires réellement pratiqués dans la profession et les rémunérations minimales garanties conventionnelles perd évidemment beaucoup de sa pertinence.

Sous la réserve de ce qui précède, on constate qu'au 1er janvier 1999, les salaires réels (sur la base du salaire médian) étaient en moyenne supérieurs de 47% aux salaires minima garantis. Cet écart varie selon le sexe (en moyenne de 50% pour les hommes et 41% pour les femmes) et selon la qualification (43% pour les non-cadres et 53% pour les cadres), il culmine à 70% au coefficient 900 (cadres supérieurs).

Les évolutions comparées du salaire minimum garanti ASF et du SMIC (montants annuels en francs)



L'écart entre les salaires réels des 10% des salariés les moins rémunérés et les salaires minima garantis* (pour chaque coefficient hiérarchique, le salaire minimum garanti est pris pour base 100)



* Compte tenu des dispositions de l'accord du 30 décembre 1994 pour le personnel d'encadrement (C300 et C360 à 900).

IV - La formation professionnelle continue*

* Voir données chiffrées complètes en annexe 8, page 36.

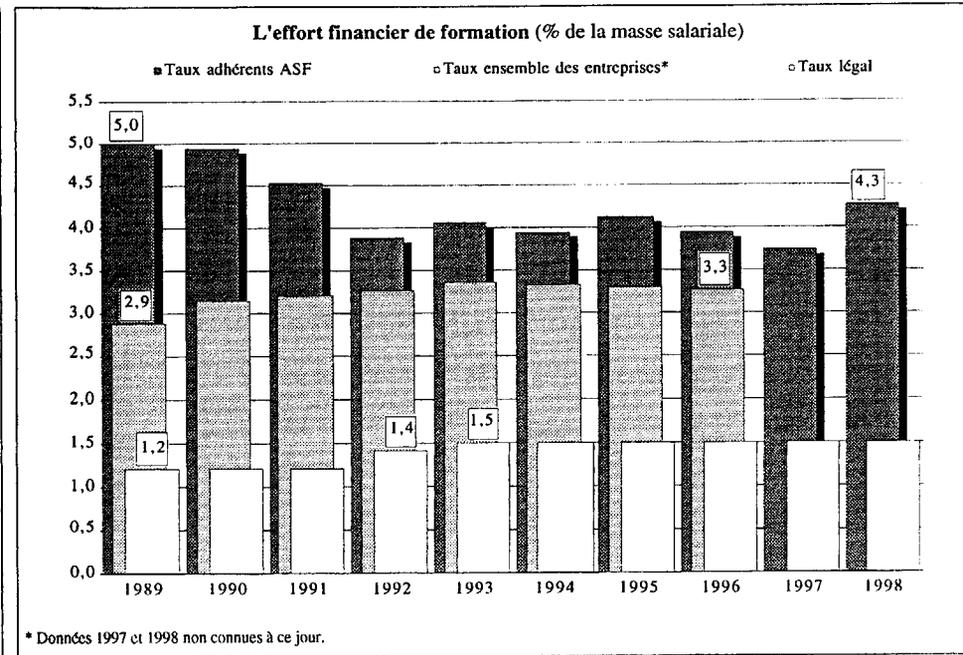
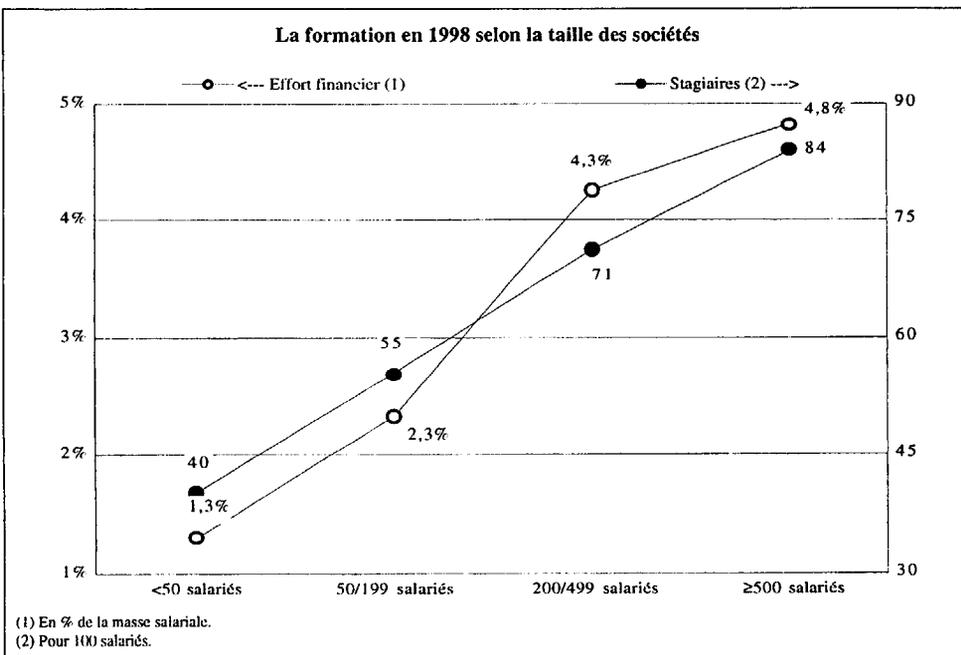
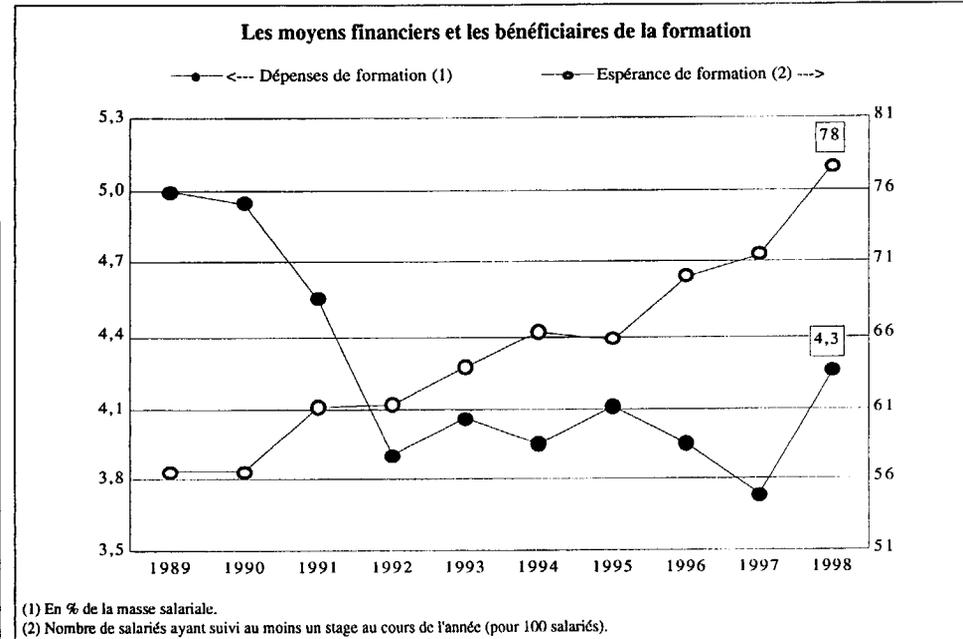
1 - L'évolution de la formation professionnelle

L'effort de formation sur les dix dernières années

1998 marque, après deux années de tassement, une nouvelle progression de l'effort financier de formation de la profession : celui-ci s'établit à 4,25% de la masse salariale en moyenne, après 3,7% et 3,9% les deux années précédentes.

Au cours des dix dernières années, la proportion de salariés ayant bénéficié, chacune des années considérées, d'au moins une action de formation a augmenté de façon régulière, passant de 57% de l'effectif total en 1989 à 78% en 1998.

1998 confirme une nouvelle fois la règle selon laquelle l'effort de formation progresse à mesure que l'effectif augmente : mesuré en termes de moyens financiers, cet effort s'accroît de 1,3% pour les sociétés de moins de 50 salariés à 4,8% pour celles de 500 salariés et plus ; cependant qu'en termes d'"espérance de formation", la proportion de stagiaires au sein de l'effectif passe respectivement, pour les mêmes entreprises, de 40 à 84 pour 100 salariés.

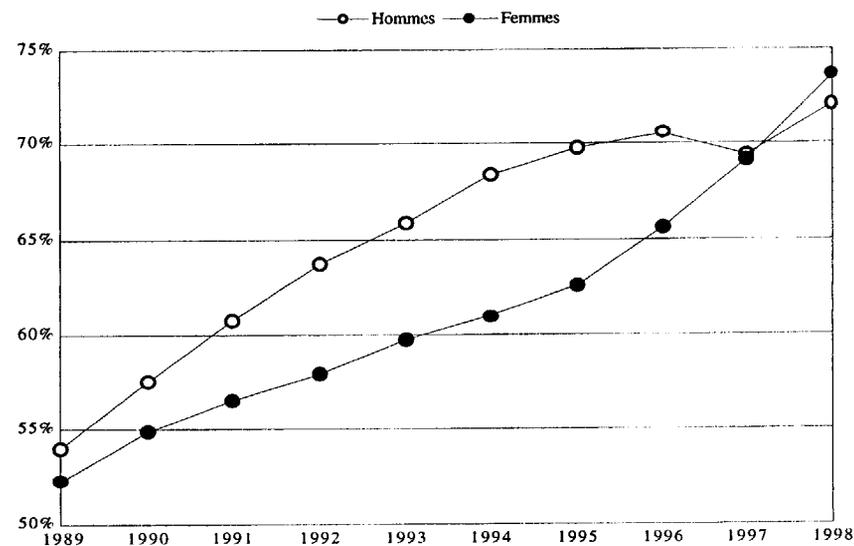


Les bénéficiaires de la formation

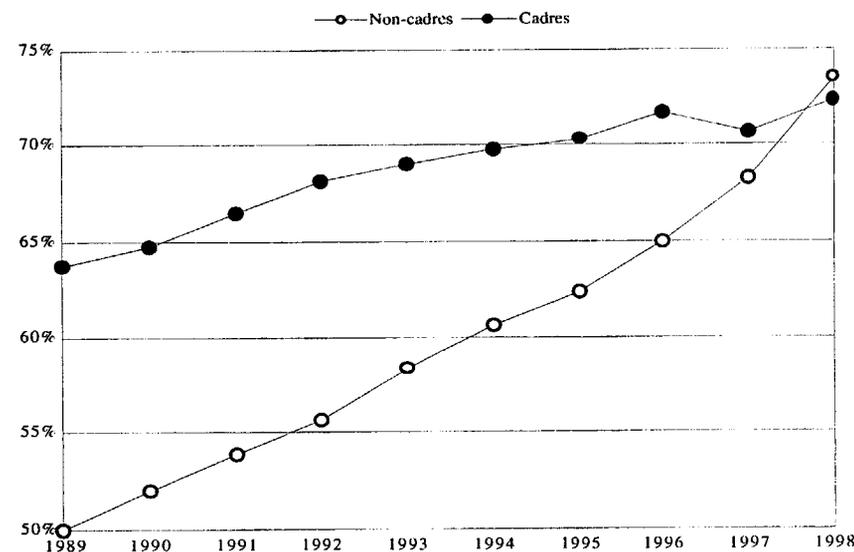
- **Evolution d'ensemble** : En 1998, **78%** des salariés de la profession ont suivi au moins un stage de formation au cours de l'année contre **55%** en 1989. La tendance sur les dix dernières années est celle d'un accroissement nettement plus rapide de l'"espérance de formation" chez les femmes que chez les hommes et chez les non-cadres que chez les cadres.
- **Analyse par sexes** : De 1989 à 1998, la proportion de salariés **hommes** ayant suivi au moins un stage de formation au cours de l'année est passée de **56% à 77%**, celle des salariées **femmes** de **55% à 78%**. Depuis deux ans maintenant, l'"espérance de formation" chez les femmes est supérieure à celle des hommes.
- **Analyse par qualification** : Au cours de la même période, la proportion de salariés **cadres** ayant suivi au moins un stage de formation au cours de l'année est passée de **64% à 76%**, ces taux étant respectivement de **52% et 78%** pour les **non-cadres**.

L'évolution de la proportion de stagiaires selon le sexe et la qualification*

La proportion de stagiaires selon le sexe (en % de l'effectif de chaque sexe)



La proportion de stagiaires selon la qualification (en % de l'effectif de chaque catégorie hiérarchique)



* Courbes exprimées en moyennes mobiles sur trois ans.

2 - Le contenu et la réalisation de la formation

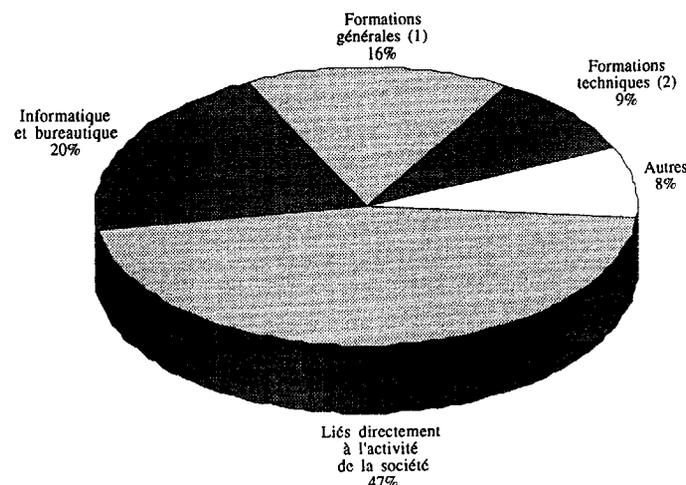
Le total des heures-stagiaires est en forte augmentation (+22% par rapport à 1997), après le léger recul enregistré l'année précédente. Cette progression concerne l'ensemble des sociétés, à l'exception de celles comptant moins de 50 salariés, en baisse de -24% après une hausse de +6% en 1997.

La durée moyenne des stages est une nouvelle fois en diminution sensible (près de -15% par rapport à 1997), s'établissant en moyenne à 11 heures 30.

La composition des stages par grands thèmes est la suivante en 1998 :

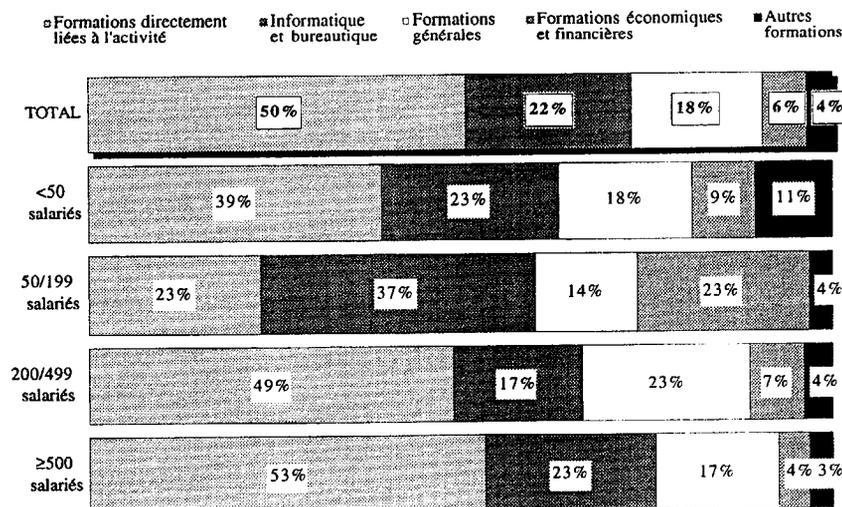
- La part des formations directement liées à l'activité de la société est de 50,4%, en progression par rapport à l'année précédente (+2,2 points).
- Les stages d'informatique et de bureautique représentent 22,3% du total, en faible hausse (+1,5 point) par rapport à 1997.
- Les stages de formation générale (expression, communication, langues vivantes) entrent pour 17,8% dans l'ensemble (en augmentation de 2,4 points par rapport à 1997).
- Les formations techniques (comptable, économique, fiscale et juridique) composent 5,7% du total des heures-stagiaires (en recul de -1,6 point sur un an).
- Des formations diverses représentent 3,7% du total.

La composition moyenne des stages de 1989 à 1998



(1) Expression, communication, langues vivantes, etc.
 (2) Formations comptable, économique, fiscale et juridique.

La composition* des stages selon la taille des sociétés en 1998



* Pour 100 heures-stagiaires.

Annexes

- Données chiffrées -

Annexe 1

La répartition de l'effectif total * par coefficients hiérarchiques

	En valeur absolue	En % du total	En % cumulé
C 120	7	0,1	0,1
C 135	8	0,1	0,2
N C 150	54	0,5	0,7
o C 165	84	0,8	1,5
n C 180	417	4,2	5,7
- C 195	726	7,3	13,0
C C 210	575	5,8	18,7
a C 225	1239	12,4	31,1
d C 240	836	8,4	39,5
r C 255	471	4,7	44,2
e C 275	303	3,0	47,2
s C 295	652	6,5	53,7
C 310	476	4,8	58,5
C 325	156	1,6	60,0
C 340	251	2,5	62,6
C 300	264	2,6	65,2
C C 360	143	1,4	66,6
a C 400	1228	12,3	78,9
d C 450	572	5,7	84,6
r C 550	713	7,1	91,8
e C 625	69	0,7	92,4
s C 700	369	3,7	96,1
C 850	201	2,0	98,1
C 900	186	1,9	100,0
Total	10 000		

Annexe 2

La composition des coefficients hiérarchiques * selon le sexe

	Hommes		Femmes		Total	
	En valeur absolue	En % du coeffic	En valeur absolue	En % du coeffic	En valeur absolue	En % du coeffic
C 120	2	28,6	5	71,4	7	100
C 135	7	87,5	1	12,5	8	100
N C 150	18	33,3	36	66,7	54	100
o C 165	25	29,8	59	70,2	84	100
n C 180	93	22,3	324	77,7	417	100
- C 195	191	26,3	535	73,7	726	100
C C 210	139	24,2	436	75,8	575	100
a C 225	226	18,2	1013	81,8	1239	100
d C 240	158	18,9	678	81,1	836	100
r C 255	113	24,0	358	76,0	471	100
e C 275	77	25,4	226	74,6	303	100
s C 295	121	18,6	531	81,4	652	100
C 310	122	25,6	354	74,4	476	100
C 325	41	26,3	115	73,7	156	100
C 340	79	31,5	172	68,5	251	100
C 300	160	60,6	104	39,4	264	100
C C 360	84	58,7	59	41,3	143	100
a C 400	595	48,5	633	51,5	1228	100
d C 450	329	57,5	243	42,5	572	100
r C 550	465	65,2	248	34,8	713	100
e C 625	47	68,1	22	31,9	69	100
s C 700	287	77,8	82	22,2	369	100
C 850	172	85,6	29	14,4	201	100
C 900	157	84,4	29	15,6	186	100
Total	3708	37,1	6292	62,9	10 000	100

* Exprimée sur la base de 10 000 salariés au 31.12.98.

Annexe 3
La composition des coefficients hiérarchiques * selon l'âge

	Moins de 25 ans		De 25 à 40 ans		De 41 à 55 ans		Plus de 55 ans		Total		
	En valeur absolue	en % du coefficient	En valeur absolue	en % du coefficient	En valeur absolue	en % du coefficient	En valeur absolue	en % du coefficient	En valeur absolue	en % du coefficient	
N o n - C a d r e s	C 120	1	14,3	3	42,9	3	42,9	0		7	100
	C 135	0		6	75,0	2	25,0	0		8	100
	C 150	17	31,5	21	38,9	16	29,6	0		54	100
	C 165	17	20,2	50	59,5	15	17,9	2	2,4	84	100
	C 180	89	21,3	245	58,8	73	17,5	10	2,4	417	100
	C 195	157	21,6	462	63,6	97	13,4	10	1,4	726	100
	C 210	35	6,1	413	71,8	122	21,2	5	0,9	575	100
	C 225	69	5,6	971	78,4	189	15,3	10	0,8	1239	100
	C 240	34	4,1	509	60,9	273	32,7	20	2,4	836	100
	C 255	34	7,2	308	65,4	123	26,1	6	1,3	471	100
	C 275	13	4,3	180	59,4	107	35,3	3	1,0	303	100
	C 295	14	2,1	360	55,2	253	38,8	25	3,8	652	100
	C 310	6	1,3	266	55,9	185	38,9	19	4,0	476	100
C 325	0		75	48,1	77	49,4	4	2,6	156	100	
C 340	6	2,4	143	57,0	96	38,2	6	2,4	251	100	
C a d r e s	C 300	56	21,2	208	78,8	0		0		264	100
	C 360	3	2,1	108	75,5	32	22,4	0		143	100
	C 400	3	0,2	877	71,4	317	25,8	31	2,5	1228	100
	C 450	0		389	68,0	169	29,5	14	2,4	572	100
	C 550	1	0,1	343	48,1	343	48,1	26	3,6	713	100
	C 625	0		37	53,6	32	46,4	0		69	100
	C 700	0		136	36,9	204	55,3	29	7,9	369	100
	C 850	0		62	30,8	120	59,7	19	9,5	201	100
	C 900	0		46	24,7	117	62,9	23	12,4	186	100
TOTAL	555	5,6	6218	62,2	2965	29,7	262	2,6	10 000	100	

* Exprimée sur la base de 10 000 salariés au 31.12.98.

Annexe 4
La composition des coefficients hiérarchiques * selon l'ancienneté

	Moins de 3 ans		De 3 à 10 ans		De 11 à 15 ans		Plus de 15 ans		Total		
	En valeur absolue	en % du coefficient	En valeur absolue	en % du coefficient	En valeur absolue	en % du coefficient	En valeur absolue	en % du coefficient	En valeur absolue	en % du coefficient	
N o n - C a d r e s	C 120	4	57,1	3	42,9	0		0		7	100
	C 135	3	37,5	2	25,0	2	25,0	1	12,5	8	100
	C 150	37	68,5	4	7,4	2	3,7	11	20,4	54	100
	C 165	34	40,5	34	40,5	6	7,1	10	11,9	84	100
	C 180	228	54,7	107	25,7	32	7,7	50	12,0	417	100
	C 195	463	63,8	151	20,8	27	3,7	85	11,7	726	100
	C 210	145	25,2	272	47,3	40	7,0	118	20,5	575	100
	C 225	310	25,0	678	54,7	103	8,3	148	11,9	1239	100
	C 240	150	17,9	351	42,0	94	11,2	241	28,8	836	100
	C 255	142	30,1	165	35,0	47	10,0	117	24,8	471	100
	C 275	60	19,8	113	37,3	48	15,8	82	27,1	303	100
	C 295	80	12,3	246	37,7	91	14,0	235	36,0	652	100
	C 310	64	13,4	166	34,9	54	11,3	192	40,3	476	100
C 325	19	12,2	46	29,5	14	9,0	77	49,4	156	100	
C 340	38	15,1	100	39,8	41	16,3	72	28,7	251	100	
C a d r e s	C 300	264	100,0	0		0		0		264	100
	C 360	52	36,4	67	46,9	11	7,7	13	9,1	143	100
	C 400	279	22,7	595	48,5	135	11,0	219	17,8	1228	100
	C 450	109	19,1	280	49,0	67	11,7	116	20,3	572	100
	C 550	98	13,7	303	42,5	115	16,1	197	27,6	713	100
	C 625	8	11,6	30	43,5	15	21,7	16	23,2	69	100
	C 700	67	18,2	123	33,3	53	14,4	126	34,1	369	100
	C 850	35	17,4	62	30,8	31	15,4	73	36,3	201	100
	C 900	39	21,0	80	43,0	29	15,6	38	20,4	186	100
TOTAL	2728	27,3	3978	39,8	1057	10,6	2237	22,4	10 000	100	

* Exprimée sur la base de 10 000 salariés au 31.12.98.

Annexe 5.1
Les flux d'effectifs en 1998 selon le statut et le sexe du personnel

	ENSEMBLE DES SOCIETES	Analyse selon le statut		Analyse selon le sexe	
		Cadres	Non-cadres	Hommes	Femmes
I - DONNEES DE BASE					
1 L'effectif au 31.12.97	13 895	5 317	8 578	5 273	8 622
- Salariés titulaires d'un CDD	804	83	721	255	549
- Salariés titulaires d'un CDI	12 941	5 227	7 714	4 961	7 980
- Autres types de contrats (1)	150	7	143	57	93
2 Les entrées du 1.1.98 au 31.12.98	4 087	828	3 259	1 654	2 433
- Par CDD	2 125	133	1 992	723	1 402
- Par CDI	1 334	690	644	716	618
- Autres types de contrats (1)	628	5	623	215	413
3 Les sorties du 1.1.98 au 31.12.98	3 254	627	2 627	1 236	2 018
- Pour fin de CDD	1 556	90	1 466	490	1 066
- Pour fin de CDI	1 140	534	606	562	578
. Démission	511	243	268	273	238
. Licenciement(s) pour motif économique	110	39	71	36	74
. Licenciement(s) pour autre(s) motif(s)	212	106	106	103	109
. Mise et/ou départ en retraite ou préretraite	65	26	39	25	40
. Autres causes de fin de CDI (2)	242	120	122	125	117
- Pour fin d'autres types de contrats (1)	558	3	555	184	374
Salariés non-cadres promus cadres au cours de 1998	108		108	48	60
4 L'effectif au 31.12.98	14 728	5 626	9 102	5 691	9 037
- Salariés titulaires d'un CDD	1 083	95	988	372	711
- Salariés titulaires d'un CDI	13 472	5 524	7 948	5 245	8 227
- Autres types de contrats (1)	173	7	166	74	99
Transformations de CDD en CDI au cours de 1998	290	31	259	116	174

(1) Dont, notamment, salariés titulaires d'un contrat de travail temporaire (intérimaires).

(2) Décès, mutations intra-groupes (hors secteur ASF) ...

Annexe 5.2
Les flux d'effectifs en 1998 selon le statut et le sexe du personnel

	ENSEMBLE DES SOCIETES	Analyse selon le statut		Analyse selon le sexe	
		Cadres	Non-cadres	Hommes	Femmes
II - ELEMENTS D'ANALYSE					
1 L'analyse structurelle					
Nombre de sociétés	125				
Effectif moyen / société au 31.12.98	118				
Part des hommes au 31.12.98	38,6 %	62,4%	23,9%		
Part des femmes au 31.12.98	61,4 %	37,6%	76,1%		
Part des cadres au 31.12.98	38,2 %			61,7%	23,4%
Part des non-cadres au 31.12.98	61,8 %			38,3%	76,6%
Part des non-cadres promus cadres en 98 (% des non-C)	1,17 %		1,17%	2,16%	0,86%
Taux de CDD au 31.12.97	5,8 %	1,6%	8,4%	4,8%	6,4%
Taux de CDD au 31.12.98	7,4 %	1,7%	10,9%	6,5%	7,9%
Δ 98/97	+1,6 %	+0,1%	+2,4%	+1,7%	+1,5%
Part des CDD transformés en CDI	21,1 %	24,6%	20,8%	23,8%	19,7%
2 L'analyse des flux					
Variation de l'effectif total 98/97	+6,0 %	+5,8%	+6,1%	+7,9%	+4,8%
Variation de l'effectif CDI seul 98/97	+4,1 %	+5,7%	+3,0%	+5,7%	+3,1%
Part des licenciements économiques (% des sorties CDI)	9,6 %	7,3%	11,7%	6,4%	12,8%

Annexe 6.1
Les flux d'effectifs en 1998 selon la taille des sociétés

	ENSEMBLE DES SOCIETES	Analyse selon l'effectif de la société			
		Sociétés de 500 salariés et plus	Sociétés de 200 à 499 salariés	Sociétés de 50 à 199 salariés	Sociétés de moins de 50 salariés
I - DONNEES DE BASE					
1 L'effectif au 31.12.97	13 895	8 767	2 329	1 453	1 346
- Salariés titulaires d'un CDD	804	542	134	72	56
- Salariés titulaires d'un CDI	12 941	8 165	2 165	1 332	1 279
- Autres types de contrats (2)	150	60	30	49	11
2 Les entrées du 1.1.98 au 31.12.98	4 087	2 572	595	444	476
- Par CDD	2 125	1 649	187	166	123
- Par CDI	1 334	612	235	184	303
- Autres types de contrats (2)	628	311	173	94	50
3 Les sorties du 1.1.98 au 31.12.98	3 254	2 017	533	360	344
- Pour fin de CDD	1 556	1 182	127	161	86
- Pour fin de CDI	1 140	571	249	106	214
. Démission	511	254	108	58	91
. Licenciement(s) pour motif économique	110	25	34	20	31
. Licenciement(s) pour autre(s) motif(s)	212	107	51	13	41
. Mise et/ou départ en retraite ou préretraite	65	54	6	1	4
. Autres causes de fin de CDI (3)	242	131	50	14	47
- Pour fin d'autres types de contrats (2)	558	264	157	93	44
Salariés non-cadres promus cadres au cours de 1998	108	78	9	20	1
4 L'effectif au 31.12.98	14 728	9 322	2 391	1 537	1 478
- Salariés titulaires d'un CDD	1 083	793	156	59	75
- Salariés titulaires d'un CDI	13 472	8 448	2 207	1 430	1 387
- Autres types de contrats (2)	173	81	28	48	16
Transformations de CDD en CDI au cours de 1998	290	216	38	18	18

(1) Dont, notamment, salariés titulaires d'un contrat de travail temporaire (intérimaires).

(2) Décès, mutations intra-groupes (hors secteur ASF) ...

Annexe 6.2
Les flux d'effectifs en 1998 selon la taille des sociétés

	ENSEMBLE DES SOCIETES	Analyse selon l'effectif de la société			
		Sociétés de 500 salariés et plus	Sociétés de 200 à 499 salariés	Sociétés de 50 à 199 salariés	Sociétés de moins de 50 salariés
II - ELEMENTS D'ANALYSE					
1 L'analyse structurelle					
Nombre de sociétés	125	8	7	16	94
Effectif moyen / société au 31.12.98	118	1165	342	96	16
Part des hommes au 31.12.98	38,6 %	35,6%	43,0%	40,3%	49,1%
Part des femmes au 31.12.98	61,4 %	64,4%	57,0%	59,7%	50,9%
Part des cadres au 31.12.98	38,2 %	33,1%	38,4%	49,4%	58,3%
Part des non-cadres au 31.12.98	61,8 %	66,9%	61,6%	50,6%	41,7%
Part des non-cadres promus cadres en 98 (% des non-C)	1,17 %	1,24%	0,61%	2,51%	0,16%
Taux de CDD au 31.12.97	5,8 %	6,2%	5,8%	5,0%	4,2%
Taux de CDD au 31.12.98	7,4 %	8,5%	6,5%	3,8%	5,1%
Δ 98/97	+1,6 %	+2,3%	+0,8%	-1,1%	+0,9%
Part des CDD transformés en CDI en 98	21,1 %	21,4%	19,6%	23,4%	19,4%
2 L'analyse des flux					
Variation de l'effectif total 98/97	+6,0 %	+6,3%	+2,7%	+5,8%	+9,8%
Variation de l'effectif CDI seul 98/97	+4,1 %	+3,5 %	+1,9 %	+7,4 %	+8,4 %
Part des licenciements économiques (% des sorties CDI)	9,6 %	4,4%	13,7%	18,9%	14,5%

Annexe 7.1
Les flux d'effectifs en 1998 selon l'activité dominante des sociétés

	ENSEMBLE DES SOCIETES	Analyse selon l'activité dominante de la société						
		Financements classiques (1)	Crédits renouvelables	Affacturage	Financement immobilier	Maisons de titres et divers	Crédit-bail mobilier	Crédit-bail immobilier
I - DONNEES DE BASE								
1 L'effectif au 31.12.97	13 895	4 475	3 353	1 842	1 557	1 252	1 118	298
- Salariés titulaires d'un CDD	804	222	288	111	66	50	58	9
- Salariés titulaires d'un CDI	12 941	4 216	3 039	1 694	1 482	1 191	1 031	288
- Autres types de contrats (2)	150	37	26	37	9	11	29	1
2 Les entrées du 1.1.98 au 31.12.98	4 087	1 143	1 571	477	214	422	198	62
- Par CDD	2 125	681	1 016	155	98	98	63	14
- Par CDI	1 334	296	335	190	55	297	131	30
- Autres types de contrats (2)	628	166	220	132	61	27	4	18
3 Les sorties du 1.1.98 au 31.12.98	3 254	1 020	1 047	363	230	350	193	51
- Pour fin de CDD	1 556	557	669	101	78	85	53	13
- Pour fin de CDI	1 140	336	179	131	106	241	124	23
. Démission	511	156	93	75	39	97	42	9
. Licenciement(s) pour motif économique	110	32	0	1	1	36	36	4
. Licenciement(s) pour autre(s) motif(s)	212	80	20	27	16	55	7	7
. Mise et/ou départ en retraite ou préretraite	65	14	4	7	34	4	2	0
. Autres causes de fin de CDI (3)	242	54	62	21	16	49	37	3
- Pour fin d'autres types de contrats (2)	558	127	199	131	46	24	16	15
Salariés non-cadres promus cadres au cours de 1998	108	20	58	5	13	3	5	4
4 L'effectif au 31.12.98	14 728	4 598	3 877	1 956	1 541	1 324	1 123	309
- Salariés titulaires d'un CDD	1 083	307	451	133	81	46	60	5
- Salariés titulaires d'un CDI	13 472	4 233	3 406	1 788	1 435	1 265	1 046	299
- Autres types de contrats (2)	173	58	20	35	25	13	17	5
Transformations de CDD en CDI au cours de 1998	290	39	184	32	5	17	8	5

(1) Financements classiques de l'équipement des ménages (automobile et équipement du foyer) et des entreprises (véhicules utilitaires, matériel informatique et autres matériels d'équipement).

(2) Dont, notamment, salariés titulaires d'un contrat de travail temporaire (intérimaires).

(3) Décès, mutations intra-groupes (hors secteur ASF) ...

Annexe 7.2
Les flux d'effectifs en 1998 selon l'activité dominante des sociétés

	ENSEMBLE DES SOCIETES	Analyse selon l'activité dominante de la société						
		Financements classiques (1)	Crédits renouvelables	Affacturage	Financement immobilier	Maisons de titres et divers	Crédit-bail mobilier	Crédit-bail immobilier
II - ELEMENTS D'ANALYSE								
1 L'analyse structurelle								
Nombre de sociétés	125	16	4	9	6	55	18	17
Effectif moyen / société au 31.12.98	118	287	969	217	257	24	62	18
Part des hommes au 31.12.98	38,6%	39,7%	31,8%	45,1%	34,3%	48,8%	41,1%	36,9%
Part des femmes au 31.12.98	61,4%	60,3%	68,2%	54,9%	65,7%	51,2%	58,9%	63,1%
Part des cadres au 31.12.98	38,2%	39,7%	25,8%	33,7%	43,9%	52,1%	52,5%	59,2%
Part des non-cadres au 31.12.98	61,8%	60,3%	74,2%	66,3%	56,1%	47,9%	47,5%	40,8%
Part des non-cadres promus cadres en 98 (% des non-C)	1,17%	0,72%	1,98%	0,38%	1,48%	0,47%	0,93%	3,08%
Taux de CDD au 31.12.97	5,8%	5,0%	8,6%	6,0%	4,2%	4,0%	5,2%	3,0%
Taux de CDD au 31.12.98	7,4%	6,7%	11,6%	6,8%	5,3%	3,5%	5,3%	1,6%
Δ 98/97	+1,6%	+1,7%	+3,0%	+0,8%	+1,0%	-0,5%	+0,2%	-1,4%
Part des CDD transformés en CDI en 98	21,1%	11,3%	29,0%	19,4%	5,8%	27,0%	11,8%	50,0%
2 L'analyse des flux								
Variation de l'effectif total 98/97	+6,0%	+2,7%	+15,6%	+6,2%	-1,0%	+5,8%	+0,4%	+3,7%
Variation de l'effectif CDI seul 98/97	+4,1%	+0,4%	+12,1%	+5,5%	-3,2%	+6,2%	+1,5%	+3,8%
Part des licenciements économiques (% des sorties CDI)	9,6%	9,5%	0,0%	0,8%	0,9%	14,9%	29,0%	17,4%

Annexe 8

La formation professionnelle continue en 1998 - Données chiffrées complètes

	ENSEMBLE DES SOCIETES		Sociétés de 500 salariés et plus		Sociétés de 200 à 499 salariés		Sociétés de 50 à 199 salariés		Sociétés de moins de 50 salariés	
	En 1998	Δ 98/97	En 1998	Δ 98/97	En 1998	Δ 98/97	En 1998	Δ 98/97	En 1998	Δ 98/97
A - L'EFFORT DE FORMATION										
. Les moyens financiers de la formation										
. Dépenses de formation en % de la masse salariale	4,3%	0,55	4,8%	0,68	4,3%	0,15	2,3%	0,62	1,3%	0,22
. Les bénéficiaires de la formation										
. Effectif total au 31 décembre	13 438	7,6%	9 320	6,4%	2 486	13,8%	935	6,5%	697	4,2%
. Nombre de stagiaires	10 418	17,1%	7 850	17,0%	1 770	17,2%	517	22,8%	281	11,5%
. Qui suit des stages ?										
. Total des stagiaires en % de l'effectif total	77,5%	6,3	84,2%	7,6	71,2%	2,1	55,3%	7,3	40,3%	2,6
Analyse selon le sexe										
. Stagiaires hommes en % de l'effectif hommes	76,6%	7,5	83,9%	9,2	72,7%	2,6	55,9%	10,9	39,9%	3,3
. Stagiaires hommes cadres en % de l'effectif hommes cadres	74,4%	6,3	82,9%	8,6	76,3%	3,1	50,0%	7,4	33,6%	-3,1
. Stagiaires hommes non-cadres en % de l'effectif hommes non-cadres	80,0%	9,4	85,3%	9,8	66,7%	1,5	74,4%	22,1	58,4%	22,0
. Stagiaires femmes en % de l'effectif femmes	78,1%	5,6	84,4%	6,8	70,1%	1,6	54,9%	5,2	40,7%	2,0
. Stagiaires femmes cadres en % de l'effectif femmes cadres	78,3%	3,3	84,2%	3,6	76,8%	-2,9	62,3%	7,9	53,1%	9,5
. Stagiaires femmes non-cadres en % de l'effectif femmes non-cadres	78,0%	6,3	84,4%	7,6	67,8%	2,8	50,6%	3,2	33,5%	-2,3
Analyse selon la qualification										
. Stagiaires cadres en % de l'effectif cadres	75,9%	5,1	83,4%	6,7	76,5%	0,9	55,2%	7,7	40,1%	1,0
. Stagiaires non-cadres en % de l'effectif non-cadres	78,5%	7,0	84,6%	8,1	67,5%	2,5	55,4%	7,1	40,6%	4,7
. Comment se composent les stagiaires ? (pour 100 stagiaires)										
Analyse selon le sexe										
. Stagiaires hommes	37,1%	1,2	35,5%	0,8	41,5%	1,8	40,2%	4,6	49,5%	2,2
. Stagiaires hommes cadres	22,0%	0,2	20,1%	-0,1	27,5%	1,8	27,3%	2,1	31,0%	-4,0
. Stagiaires hommes non-cadres	15,1%	1,0	15,4%	0,9	14,0%	0,0	13,0%	2,5	18,5%	6,2
. Stagiaires femmes	62,9%	-1,2	64,5%	-0,8	58,5%	-1,8	59,8%	-4,6	50,5%	-2,2
. Stagiaires femmes cadres	14,4%	-0,2	12,9%	-0,5	16,6%	0,1	25,0%	1,7	24,2%	2,4
. Stagiaires femmes non-cadres	48,5%	-1,0	51,6%	-0,3	41,9%	-1,9	34,8%	-6,3	26,3%	-4,6
Analyse selon la qualification										
. Stagiaires cadres	36,4%	0,0	33,0%	-0,6	44,1%	1,8	52,2%	3,8	55,2%	-1,6
. Stagiaires non-cadres	63,6%	0,0	67,0%	0,6	55,9%	-1,8	47,8%	-3,8	44,8%	1,6
B - LE CONTENU ET LA REALISATION DE LA FORMATION										
Composition des stages (en % du total d'heures-stagiaires)										
. Total (heures-stagiaires)	355 442	22,2%	257 497	22,8%	73 342	32,4%	12 996	25,2%	11 607	-24,4%
. Informatique et bureautique	22,3%	1,5	23,0%	0,7	17,2%	-0,2	36,9%	7,4	23,5%	15,9
. Formations directement liées à l'activité de la société	50,4%	2,2	52,8%	6,3	48,6%	-6,0	23,0%	0,5	39,3%	-26,8
. Formation générale comptable, économique, fiscale et juridique	5,7%	-1,6	4,3%	-2,0	7,1%	-0,8	23,0%	-1,0	8,6%	1,6
. Autres formations générales (1)	17,8%	2,4	16,5%	1,6	23,0%	6,5	13,6%	-2,7	18,1%	0,5
. Divers	3,7%	-4,5	3,3%	-6,7	4,0%	0,5	3,5%	-4,1	10,6%	8,8
. Nombre total de stages correspondant	31 522	43,4%	25 589	44,1%	4 296	39,2%	1 180	46,9%	457	33,6%
. Durée moyenne des stages (en heures)	11,28	-14,8%	10,06	-14,8%	17,07	-4,9%	11,01	-14,8%	25,40	-43,4%

(1) Expression, communication, langues vivantes ...